



BULLETIN COMMUNAL



ASSEMBLEE COMMUNALE



29 SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

Mot du Conseil communal	2
Assemblée communale.....	14
Récapitulatif compte de fonctionnement.....	17
Récapitulatif compte d'investissement	18
Bilan.....	19
Engagements hors bilan	29
Communications officielles.....	30
Contacts.....	32
Impôts & taxes.....	37
Administration	38
Du côté de la population.....	43
Déchets.....	44
Eaux, Environnement & Aménagement.....	45
Ecole & Formation	48
Petite enfance.....	50
Seniors.....	51
Commerces	52
Services	54
Soins médicaux	55
Service social.....	56
Service social communal	58
Sociétés locales & Paroisse.....	60
Culture, sports & loisirs.....	61
Annonces	64



MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Nicole Bornet, syndique

Administration, écoles et AES, information et communication, naturalisation

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous une ultime fois en tant que syndique de la commune d'Ependes. En effet, j'ai eu la chance de siéger comme conseillère communale depuis 2011 et, dès 2012, comme syndique.

Depuis quelques années maintenant, grâce à cette fonction, la parution bi-annuelle de notre bulletin communal me permettait de vous faire part de mes réflexions du jour et, bien souvent, celles-ci étaient teintées de couleurs alliant avec aisance le pastel aux couleurs plus vives. Ainsi, j'avais l'occasion de résumer brièvement les actions menées par notre équipe et les projets à venir. Je tiens à souligner qu'à chaque fois je prenais avec grand plaisir ma plume.

A ce jour, avec l'apparition du coronavirus, notre quotidien s'est vu soudainement bouleversé, imposant de nouvelles règles de comportement. Chacun de nous a pu se recentrer sur l'essentiel, sur les vraies valeurs et nous avons tous pu prendre conscience de l'importance de la solidarité indispensable pour vivre dans le respect ce moment plus délicat. La notion du temps a pris réellement toute son ampleur.

Aujourd'hui, assise sur le banc du temps, je me plais à rêvasser ou plutôt à me remémorer toutes ces années passées et je suis face à l'évidence que le temps file, le temps n'attend personne. Notre défi est d'accepter les caprices du temps, accepter les imprévus, car les sables du temps, nul ne peut les arrêter, les grains s'écoulent et les années s'effacent. Il est une évidence que tous nous voulons plus de temps, du temps pour avancer, du temps pour grandir, du temps pour se relever... du Temps.

Aussi, je prends le temps de faire le bilan de mes années en tant que syndique. Force est de constater que mon engagement pour la commune d'Ependes fût extrêmement riche, riche en expérience humaine tout d'abord, riche en débats multiples, mais aussi très exigeant en temps, en investissement personnel, en recherches diverses, soit, au fond de moi, une expérience tout simplement inoubliable à tous les niveaux.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL

Comme je vous l'ai souvent dit, le Conseil communal et toute l'équipe administrative fonctionnent comme une petite famille avec ses propres règles, ses exigences, ses joies et ses peines.

Chaque conseiller arrive au Conseil avec son bagage de compétences, d'expériences et ses convictions. Lors de nos multiples débats, je tiens à relever le climat dans lequel ceux-ci se sont déroulés, le respect en était le maître-mot et c'est bel et bien dans le consensus que toutes nos décisions ont été prises.

Il me tient à cœur de vous dire que c'est avec joie et fierté que nous avons œuvré pour cette belle commune d'Ependes. Nos objectifs étaient définis de manière claire et nous avons dessiné les chemins pour les atteindre. Les divers projets ont mûri puis nous avons cherché ensemble les moyens d'y arriver. Que d'heures, que de séances, que de réflexions à mener...

Notre slogan « Ensemble, osons » a réellement pris toute sa valeur. Toujours dans cette optique, nous avons poursuivi avec autant d'enthousiasme notre mission et nous avons tenté de conjuguer notre vision idéale à moyen et long terme, avec les contraintes et questionnements liés à la gestion d'un village. C'est bel et bien dans cet horizon-temps que nous avons mené nos multiples tâches.

Je crois pouvoir affirmer que le Conseil communal n'a pas ménagé ses efforts dans le but de poursuivre d'une part les divers travaux et, d'autre part, de nous permettre de mener à terme de nouveaux projets. En effet, nous avons poursuivi les actions engagées en identifiant des nouvelles priorités et réalisations nécessaires à l'amélioration de notre commune, de ses équipements et au renforcement de la vie associative qui, par la diversité des structures existantes, joue tout au long de l'année un rôle essentiel pour la commune. Vous l'avez compris, ces travaux ont nécessité un engagement où patience, persévérance et volonté de trouver pour chaque problème une solution doivent être les maîtres-mots de l'action politique, pour le bien de notre population.

Au niveau des dicastères dont la tâche m'incombe, je me permets de vous dresser un bref bilan. En premier lieu il convient de parler de l'administration ; je tiens à remercier sincèrement les collaborateurs et collaboratrices de la commune, soit nos secrétaires, notre boursier et nos concierges pour leur travail consciencieux et pour leurs savoir-faire et savoir-être. Grâce à vos multiples compétences, grâce à votre patience, grâce à votre bonne humeur, vous nous permettez d'avancer sereinement et vous nous soulagez bien souvent lors de moments plus chargés. C'est un réel plaisir de travailler avec vous, aussi je vous adresse un chaleureux MERCI.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL

Je ne saurai terminer cette partie sans penser à tous les membres des différentes commissions qui fournissent un travail soutenu et qui nous épaulent toujours dans les différentes tâches à accomplir. Votre dévouement pour la commune est louable. Un grand merci à vous.

En tant que responsable du dicastère des écoles et de la formation, je me suis vue confrontée à de nombreux changements, notamment avec la nouvelle loi scolaire. Celle-ci nous a imposé un nouveau fonctionnement que ce soit au niveau des acteurs principaux et de leurs tâches, ou au niveau organisationnel et financier. Je me permets d'adresser un petit clin d'œil à tous les enseignants qui ont prouvé une fois de plus leur grande faculté d'adaptation et ont offert un enseignement de qualité à tous nos élèves grâce à leurs compétences multiples.

Il faut relever qu'une des grandes réalisations de ces dernières années a bel et bien été l'ouverture de l'accueil extrascolaire. A cet effet et à notre grande satisfaction, nous avons rénové la « Maison carrée » idéalement située pour accueillir cette nouvelle structure. Malgré les nombreuses surprises et impositions des services étatiques, au vu du classement de protection de la bâtisse qui a imposé des limites à nos ambitions architecturales, nous avons réussi à réaliser notre objectif. Les travaux de rénovation ont été longs et ont nécessité une cohésion parfaite entre les conseillers et maîtres d'ouvrage. Je suis ravie de constater que les enfants se rendent avec joie à l'accueil et que les divers intervenants nous disent leur plaisir à travailler dans ces locaux.

Quant au dicastère des naturalisations, nous avons reçu des personnes désireuses d'obtenir leur permis dans un climat respectueux et agréable.

L'expérience de conseiller communal relève d'un grand challenge. Certains jours, nous faisons face avec force, détermination et courage aux tempêtes et orages et, d'autres jours, nous pouvons avec plus de sérénité avancer selon les besoins. Nous avons porté une grande vigilance à rester constamment unis et ceci grâce à la magie du rapprochement des points de vue différents. La richesse de notre Conseil, je la résumerai ainsi : *« embrasser la variété des différences pour progresser avec sérénité »*.

A l'heure de dresser le bilan, j'ai envie de dire à mes collègues avec quel plaisir j'ai fonctionné comme syndique de ce beau village qu'est Ependes. Nous sommes une équipe soudée et forte. Les débats ont été menés avec toute la diligence qu'ils exigeaient et ceci grâce à vos compétences, à votre volonté, à votre investissement sans faille, grâce à votre esprit de collégialité ; le tout baignait dans un climat convivial, dynamique et respectueux. Merci à vous.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL

A vous tous qui œuvrez au quotidien pour notre village, trouvez ici toute ma gratitude et mes sincères remerciements.

En période économique que tout le monde connaît, il convient encore plus de rester soudé et attentif aux relations que nous entretenons avec notre prochain. En effet, la pandémie de coronavirus a bouleversé le monde entier en à peine quelques mois. Grâce à des mesures strictes et bien ciblées, la Suisse a pu contenir le nombre d'hospitalisations, en évitant un engorgement dramatique de notre système de santé. Il s'agit d'une réussite qu'il convient de saluer. Aussi, j'ai envie de féliciter tout un chacun pour son sens aigu des responsabilités et de solidarité. En pleine tempête et à défaut de pouvoir prévoir quand le calme reviendra, il faut garder le cap et tenter par des moyens coordonnés et structurés d'éviter les écueils.

Pour notre village, 2021 marquera aussi un tournant important avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier de la nouvelle identité. Ependes se dessinera au futur en tant que « Bois-d'Amont ». Puisse la symphonie de cette nouvelle commune nous ravir par sa mélodie. Je souhaite à la commune de Bois-d'Amont plein succès pour le futur.

Presqu'au terme de cette année, je souhaite que cette période soit, pour vous-mêmes et pour vos proches, remplie d'agréables surprises. Puissiez-vous y trouver chaque jour l'énergie et la joie d'accomplir votre tâche avec enthousiasme et passion. N'oubliez pas de rêver, ni d'oser et prenez bien soin de vous.

Pour conclure, à chacun de vous en guise de remerciements pour m'avoir accordé votre confiance durant toutes ces années, j'aimerais vous offrir ma plus belle fleur qui, avec le temps, ne flétrira pas.

Je vous adresse mes pensées sincères.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Philippe Bapst, vice-syndic

Affaires culturelles et sportives, agriculture, environnement, finances

C'est en décembre 2012 que j'ai eu l'opportunité de rejoindre la table du Conseil communal, en reprenant les dicastères de l'agriculture, de l'environnement et des finances. Ce n'est que plus tard que se sont greffées à mon cahier des charges les affaires culturelles et sportives.

Il me tient de partager avec vous les 3 chapitres suivants.

Soutien au village

Chaque année notre commune soutient le développement culturel, sportif et relationnel de ses citoyens à hauteur d'environ Fr. 60'000.-. Chaque année, de nombreuses demandes nous parviennent et nous mettons à profit les demandes de nos villageois, tout en gardant une certaine continuité dans nos actions.

Forêts

Création de Forêts-Sarine le 1^{er} janvier 2016.

La Corporation forestière Forêts-Sarine est née de la fusion de 4 anciennes corporations. Cette union réunit 25 communes, 4 paroisses et l'Etat de Fribourg. Elle a pour mission principale

- d'exploiter et de mettre en valeur les produits de la forêt
- de protéger les régions à risque
- d'entretenir les sentiers et les structures d'accueil
- de réaliser des travaux pour des tiers

Gravière de Chésalles

Lors des 10 dernières années, la gravière de Chésalles a eu droit à de multiples investigations demandées par l'Etat et effectuées par les services du bureau Géolina de Fribourg, spécialisé dans la géologie et l'ingénierie. 6 pivots ont été forés en contre-bas du site et des prélèvements ont été réalisés. Les résultats ont démontré que le site ne nécessite pas d'assainissement, mais uniquement un suivi. Depuis, l'exploitant a procédé à la remise en état naturel du site. Cette procédure devrait se terminer dans les 2 à 3 prochaines années.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Alexis Clément, conseiller communal

Affaires militaires, protection civile, bâtiments communaux, informatique

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est non sans une émotion certaine que j'écris ces quelques lignes qui résumeront mes deux années passées au sein du Conseil communal de notre belle commune. Après mon élection à la mi-octobre 2018, j'ai assisté à ma toute première séance de Conseil le soir du mardi 23. J'y ai trouvé une équipe surmotivée et des personnes qui mettent énormément de cœur dans leurs actions pour la collectivité. Avec leur soutien permanent, il m'a été possible de trouver les meilleurs compromis aux défis qui se sont présentés à moi tout au long de ce mandat.

Bâtiments communaux

C'est assurément le dicastère qui aura représenté ma plus grande charge de travail au sein du Conseil. Je tiens à féliciter chaleureusement mes deux prédécesseurs (Gilbert Marthe et Jean-Marc Berger) qui ont géré ce dicastère avec une véritable main de maître avant mon arrivée. Par ces quelques lignes, je désire vous présenter les projets qui ont rythmé ces 5 dernières années.

Les travaux de rénovation de la Maison carrée (Au Village 6) ont été complétés au début de la législature. Elle permet depuis d'offrir un accueil extrascolaire avec un cadre idéal aux parents d'Ependes et des villages voisins.

De nombreuses actions ont été entreprises pour améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux. La chaudière à mazout qui chauffait le bâtiment communal, l'école et les abris PC a été remplacée par une chaudière à pellet flambant neuve. L'intégralité des fenêtres du bâtiment de l'administration communale (Au Village 4) seront remplacées durant cet automne par du triple vitrage. De plus, les 3 portes de l'école seront également rénovées et isolées, tout en respectant les normes de sécurité imposées par l'ECAB.

Notre halle polyvalente, qui a fêté récemment ses 40 ans, a reçu une attention toute particulière. Les vestiaires, douches et sanitaires du sous-sol ont été intégralement rénovés. J'ai privilégié des matériaux modernes et faciles d'entretien, notamment le béton ciré. Afin de ne pas s'arrêter en si bon chemin, un grand nombre d'éléments du rez-de-chaussée ont également été rénovés : peintures, portes et encadrements, sols et parquets, plan de travail de la cuisine, issues de secours, moquettes, ... Les sanitaires ont également bénéficié d'une remise à neuf totale. Enfin, une grande partie de l'éclairage intérieur et extérieur a été remplacé par des équipements LED. Je me réjouis que vous puissiez profiter de toutes ces nouveautés lors de la prochaine assemblée communale.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL

Informatique

Lors de mon arrivée au Conseil communal, ce dernier a pris la décision de rassembler toutes les problématiques liées à l'informatique et aux télécommunications dispersées dans chacun des dicastères pour en former un nouveau dédié uniquement à cette thématique. Je tiens encore à remercier mes collègues pour la confiance accordée. L'informatique étant devenue au fil de ces dernières années un outil indispensable au fonctionnement de toute administration, les tâches furent nombreuses et variées. Pour éviter la célèbre liste à puces, j'ai choisi de vous résumer les plus marquantes.

Ma première tâche fût de revoir de fond en comble le système de téléphonie des différents services de la commune (administration, cercle scolaire, abris PC). En effet, à la fin de l'année 2018, nous fonctionnions encore avec un système ISDN que Swisscom était sur le point de démanteler à l'échelle nationale dans les semaines à venir. Nous avons opté pour de nouveaux produits combinant l'accès à Internet et la téléphonie sur IP. En plus des nouvelles fonctionnalités, cela nous a également permis de réduire les frais dans ce domaine.

Une fois la célébration des résultats de la fusion retombée, il était temps de se remettre au travail pour concrétiser le souhait des citoyens des 3 communes. Dans ce cadre, j'ai pris la tête d'un groupe de travail intercommunal dédié au choix de la nouvelle solution informatique. Avec les membres de ce groupe, nous avons eu à cœur de sélectionner un nouvel outil de travail qui répondrait aux attentes des collaborateurs de la commune, qui corrigerait les nombreuses lacunes de notre solution actuelle vieille de plus de 12 ans et qui serait résolument tournée vers l'avenir (guichet virtuel). Nous avons fait notre choix dans le courant de cet été 2020 et les travaux sont déjà en route pour une mise en service définitive prévue au 1^{er} janvier 2021.

Afin de continuer sur cette lancée positive, j'ai également défini un nouveau concept informatique pour le cercle scolaire d'Arconciel, Ependes, Ferpicloz et Senèdes à la demande de la commission. Planifié de 2020 à 2024, ce dernier a pour but d'améliorer les outils informatiques mis à disposition de nos élèves. Cela comprend entre autre la mise à disposition de tablettes équipées d'applications pédagogiques, l'uniformisation du parc informatique et l'amélioration du réseau.

Affaires militaires / Protection civile / ORCOC

Pour terminer sur une note positive, j'ai eu un grand plaisir à participer chaque année à la séance ORCOC intercommunale avec mes collègues d'Arconciel, de Ferpicloz, du Mouret, de Senèdes et de Treyvaux. Je tiens particulièrement à remercier le chef ORCOC et le chef adjoint ORCOC pour leurs exposés sur des thèmes intéressants et clairement documentés.

Je profite de cette conclusion pour remercier toutes les citoyennes et citoyens qui m'ont accordé leur confiance depuis 2018.

Vive Ependes ! Et bienvenue à Bois-d'Amont !

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Bruno Clément, conseiller communal
Constructions

Il y a une année, j'ai été sollicité par une trentaine de citoyens lors du premier tour à l'élection complémentaire au Conseil communal, à la suite de la démission de l'un des membres. J'ai beaucoup hésité et réfléchi, puis finalement j'ai décidé de me présenter au second tour à l'élection. Je suis retraité, j'ai du temps alors pourquoi ne pas tenter l'expérience et consacrer un peu de mon temps libre pour la commune que j'avais rejoint depuis deux ans. Cette commune je la connais depuis mon enfance, mes parents étaient des enfants d'Ependes et je passais toutes mes vacances scolaires dans ma parenté.

Après avoir été élu, j'ai repris le dicastère des constructions de mon prédécesseur. Il y avait plusieurs dossiers ouverts ou en suspens. J'ai donc été mis au parfum immédiatement ; il m'a fallu apprendre les rouages de la construction, la loi LATeC et le règlement ReLATeC, prendre des contacts avec les différents services de l'Etat et de la Préfecture de la Sarine, qui dit en passant sont très ouverts et serviables. Les dossiers sont souvent complexes et il faut demander des informations supplémentaires, tirer des points au clair. Il y a aussi quelquefois des dossiers de constructions illicites, moins plaisant à traiter.

Le Conseiller ne travaille pas seul dans son dicastère, après avoir dégrossi les dossiers il y a souvent des décisions à prendre. Celles-ci sont discutées au sein du Conseil, il faut défendre ses arguments, les motiver et parfois changer d'avis. Ceci se fait durant les séances du Conseil tous les mardis dans une ambiance agréable et décontractée, mais sans oublier la rigueur et le sérieux où chacun des conseillers expose ses points que l'on discute en toute transparence sous l'œil avisé de notre Syndique.

Je suis le plus vieux des conseillers en âge mais le plus jeune à siéger. Depuis une année j'ai pris de la bouteille et si j'avais quelques hésitations avant de me présenter, je ne regrette rien. Je suis très content d'avoir accroché une page de la vie communale qui m'était inconnue jusqu'à présent. Celle-ci a fortement enrichi mon parcours dans la vie.

Mon court passage au Conseil ne me permet malheureusement pas de faire une grande rétrospective de l'excellent travail exécuté par mes prédécesseurs, que je remercie chaleureusement. Avec ces quelques mots je ne peux qu'encourager les plus jeunes à s'engager et donner un peu de leur temps pour la vie communale.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Alexandre Cotting, conseiller communal

Cimetière, déchets, eaux potables, évacuation et épuration des eaux

Je suis entré en fonction fin 2016. La tâche qui m'attendait n'était pas totalement inconnue, mon père ayant auparavant aussi œuvré pour notre commune. Pourtant, j'ai eu beaucoup à apprendre. L'imbrication de tous les services, de tout notre personnel, nos collègues du Conseil, les attentes des citoyens, les services de l'Etat, l'ingénierie semi-étatique font que, diriger un dicastère quel qu'il soit est un exercice particulier, demandant à la fois de l'esprit d'entreprise et de la patience.

Le service des eaux est le dicastère qui m'a le plus impressionné. Depuis les années 70, le chacun pour soi en matière d'approvisionnement en eau n'a plus été possible. Il a bien fallu certains visionnaires, à l'époque, pour mettre sur pied le GAME, ce point d'eau au Mouret qui va devenir pour notre région la condition sine qua non de la possibilité de se développer. En effet, que l'eau arrive au bout de notre robinet et des bornes de défense incendie en qualité et en suffisance ne ressort pas de la magie mais bien du résultat du travail de nos collectivités.

Aujourd'hui, maintenir cet outil de distribution d'eau n'est pas une mince affaire. La vigilance en matière de surveillance de la qualité de l'eau, l'entretien et le renouvellement de notre réseau communal existant, ainsi que l'agrandissement de celui-ci sont un travail de tous les jours. Si à l'époque nos prédécesseurs ont été des visionnaires, aujourd'hui il faut être appliqué afin que le geste simple d'ouvrir son robinet rime avec la certitude d'obtenir ce précieux liquide. Je profite de l'occasion pour remercier le GAME et le service des eaux de nos communes.

Une fois que l'eau a été utilisée par nos ménages, industries, commerce et artisanat, il reste de l'eau usée. C'est à peu près à la même époque de l'adduction au GAME que les canalisations de récupération et les installations de traitement ont été mises en service. Notre commune fait partie de l'association qui regroupe les fournisseurs d'eau usée à la STEP de Marly. Depuis cet endroit, nos eaux sont traitées afin de pouvoir rejoindre la Gérine. Là aussi, en son temps, les choses ont été bien faites. N'en reste pas moins que le défi de remettre en rivière une eau usée est de taille.

24H sur 24, 7J sur 7, tout doit fonctionner, tenant compte des saisons, des accidents qui provoquent des pollutions mais aussi pour s'adapter à nos modes de vies. S'il est impossible de contrôler tous nos rejets dans les canalisations, il nous incombe néanmoins de les traiter de façon adaptée ; la prochaine étape sera bel est bien celle du traitement des micropolluants. Cela demandera de nouvelles technologies, du savoir-faire mais aussi de la discipline en amont. Il parvient à notre Step encore beaucoup trop d'eau ne sollicitant pas d'épuration, c'est donc à nos services de les identifier et de les canaliser différemment. Je remercie aussi toute ces équipes qui travaillent dans l'ombre.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL

Les déchets solides passent aussi par les canaux des collectivités. L'attitude à en produire toujours moins et, pour ce qui reste favoriser le recyclage, est devenu un standard. Néanmoins, force est de constater que nos gestes au quotidien pourraient être encore plus efficients en matière de production de déchets.

Les déchets ménagers qui suivent le canal des incinérateurs via les bennes compacteuses est un service propre en ordre, mais décrit par certains comme dépassé. En attendant, on n'a pas beaucoup mieux et cela fonctionne très bien.

Pour les déchets à recycler, notre déchetterie communale met des conteneurs spécifiques à disposition afin d'alimenter les différentes filières de mise en valeur. Certaines industries de recyclage sont exemplaires, d'autres peuvent encore sensiblement s'améliorer. Afin de réduire notre empreinte écologique, notre meilleur allié c'est nous-mêmes, tout simplement en produisant moins. Facile à dire !... En tous cas merci à vous tous qui jouez le jeu à la déchetterie et mes meilleurs encouragements aux autres. Bien sûr, un tout grand merci à notre personnel d'accompagnement à la déchetterie.

Il me reste le cimetière, intercommunal entre Ferpicloz, Senèdes et Ependes ; sa gestion est confiée à la commission du cimetière. Le cimetière est sur territoire paroissial, néanmoins il incombe aux communes d'assurer une sépulture à nos citoyens. Après la réfection de la sortie de la morgue, des travaux seront entrepris afin de créer un nouvel espace qui accueillera le jardin des souvenirs et un columbarium ; le tout sera agrémenté par une agréable végétation. Ces aménagements complètent et se mettent en adéquation avec l'évolution de nos mœurs.

Pour terminer, il me tient à cœur de remercier mes collègues du Conseil, notre syndique, notre personnel administratif, nos deux employés communaux, ainsi que toutes les petites mains qui œuvrent pour que notre collectivité soit ce qu'elle est aujourd'hui et sera demain, un bon village. Un bon village qui deviendra plus grand et plus fort avec nos deux voisins Arconciel et Senèdes dès l'an prochain.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Charly Cotting, conseiller communal

Aménagement, police locale, routes, trafic régional

Je siége au Conseil communal depuis avril 2013 avec comme attribution les dicastères de la police locale, des routes et du trafic régional. Ce n'est que plus tard, suite à la démission de M. Jean-Marc Berger, que j'ai repris la responsabilité de l'aménagement du territoire.

Le réseau routier de la commune d'Ependes se compose de différentes classes de routes. Il y a tout d'abord la route cantonale qui traverse le village en direction d'Arconciel et de Ferpicloz. Cette route est propriété de l'Etat de Fribourg et c'est ce dernier qui est responsable de son entretien. Il y a ensuite la route principale qui relie le centre du village à la route de la Crausaz. Il s'agit de la route communale la plus fréquentée. Deux routes secondaires complètent les liaisons avec le réseau routier régional, les routes du Petit-Ependes et de la Fenetta. Les autres routes desservent les quartiers et les habitations isolées. Elles peuvent être en main publique ou privée.

La plupart des routes sont en bon état, voire en très bon état. Ceci est le fruit d'un entretien régulier mais aussi, il y a peu, d'un grand projet de rénovation des routes à vocations agricoles, nommées dans le jargon les « routes AF ». Ce projet a duré, entre les premiers contacts et la facture finale, plus d'une décennie. Il a été subventionné par le service de l'agriculture, entre 26 et 57%. Pour le solde, les routes privées ont été financées par les ayant-droits et les routes communales par la commune. Enfin, la réfection de la route du Pré du Château a été votée en assemblée communale.

On ne peut parler des routes sans parler des trottoirs et autres chemins piétonniers. Tous les trottoirs sont entretenus par la commune, y compris ceux longeant la route cantonale. Un trottoir à Sales, entre l'ancienne laiterie et le chemin du Bois, est actuellement en cours d'approbation par les services cantonaux. Divers sentiers piétonniers sont sous la responsabilité de la commune. Ils permettent d'agréables balades à l'écart des véhicules motorisés.

S'agissant de l'aménagement du territoire, les communes doivent revoir leur plan d'aménagement local, communément appelé PAL, tous les 20 à 25 ans. Ce document a pour but d'anticiper les besoins de terrains à bâtir et les infrastructures nécessaires pour le moyen terme. C'est un travail de longue haleine, qui a encore été compliqué dans sa dernière mouture par d'importants changements législatifs. On peut citer par exemple l'entrée en vigueur au plan fédéral de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ou encore l'arrêt du Tribunal cantonal de septembre 2019. Le PAL de la commune d'Ependes est en cours d'approbation auprès des services de l'Etat mais il ne fait aucun doute que le résultat des consultations sera assez différent du projet initial.

MOTS DU CONSEIL COMMUNAL



Patricia Horner, conseillère communale

Affaires sociales, services médicaux-sociaux, service du feu

C'est en 2011 qu'il m'a été proposé de rejoindre la table du Conseil communal. Avec plaisir et avec beaucoup d'envie de pouvoir donner du temps pour la collectivité, j'ai accepté la demande de notre ancien syndic, Monsieur Philippe David.

Après toutes ces années, je peux dire que la flamme est toujours bien présente. Il y a eu beaucoup de changements à la table du Conseil. Malgré ces changements, j'affirme que nous avons toujours été une bonne équipe où règne une collégialité et un grand respect les uns pour les autres. Tous les mardis, nous nous retrouvons afin d'essayer de gérer au mieux les affaires communales pour le bien de la commune et des citoyens qui nous font confiance.

J'ai eu beaucoup de plaisir à rendre visite aux personnes âgées jubilaires, aux résidents dans les homes, à participer au Noël des Aînés. Des moments de partage merveilleux où j'ai pu voir de magnifiques sourires et entendre de belles histoires de vie. Nos Aînés ont une très grande place dans notre commune. Un questionnaire d'évaluation des besoins afin d'améliorer leur qualité de vie et leur environnement leur a été envoyé et nous allons tout mettre en œuvre pour apporter des améliorations. Nous avons déjà travaillé notre site en donnant le plus d'informations utiles.

Pour ce qui est de la petite enfance, les familles ont également reçu un questionnaire afin de connaître les besoins. L'Association de la crèche Capucine dont fait partie la commune d'Ependes et de laquelle je suis membre du comité directeur, a vraiment cherché à trouver des solutions pour que les parents puissent joindre la vie professionnelle à la vie familiale.

S'agissant du service du feu, j'ai repris ce dicastère lors de la fusion du CSPi Petite Sarine. Cela a été un grand défi. Ce dicastère me tient particulièrement à cœur aillant dû faire ma place dans un monde d'hommes. Les hommes m'ont accueilli avec grande gentillesse, ouverture et respect. Nous avons la grande chance d'avoir un corps compétent qui assure la sécurité de notre population. Je leur adresse d'ailleurs au nom du Conseil communal un tout grand merci pour leur bienveillance, leur travail, et leur grande efficacité.

Concernant les affaires sociales, ce dicastère est très important. Les demandes au Service social de la Haute-Sarine vont en grandissant et là aussi nous essayons de trouver des solutions que ce soit pour nos jeunes ou nos familles. L'écoute reste la plus importante et il y a toujours des solutions à tous les problèmes. Des aides financières ou administratives sont données si réel besoin. Chaque demande est analysée avec soin.

Pour conclure, je relèverai que toutes ces années au sein du Conseil communal m'ont beaucoup apporté, notamment dans des domaines qui ne sont pas les miens. Cela a été très riche en expériences. Merci !

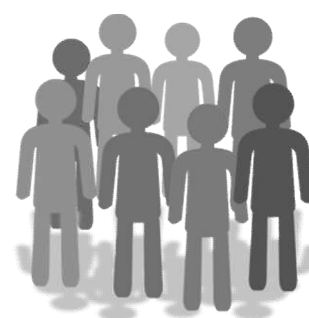
ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la commune d'Ependes sont convoqués en assemblée communale des comptes le

mardi 29 septembre 2020 à 20.00 heures à la halle polyvalente

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du budget du 17.12.2019
(il ne sera pas lu ; il peut être consulté sur le site Internet www.ependes.ch ou auprès du secrétariat communal)
2. Comptes 2019
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes d'investissement
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Approbation du règlement des finances (RFin) et du règlement d'exécution des finances (REFin) de la commune de Bois-d'Amont
4. Approbation du règlement communal du cimetière
5. Information sur la commune de Bois-d'Amont
6. Informations et divers

Les documents se rapportant à l'ordre du jour seront consultables sur le site Internet www.ependes.ch ou auprès du secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, durant les heures d'ouverture. Le procès-verbal ainsi que les règlements soumis à l'assemblée ne seront pas lus.



2. Comptes 2019

Les feuilles récapitulatives présentant les résultats des comptes de fonctionnement et des comptes d'investissement sont jointes à la présente convocation. Il en est de même pour celles des bilans 2019. Par ailleurs, les comptes 2019 peuvent être consultés sur le site Internet www.ependes.ch, ainsi qu'au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée et ceci durant les heures d'ouverture.

2.1 Compte de fonctionnement

L'exercice 2019 se solde par un bénéfice de Fr. 26'693.26 pour un montant total de charges de Fr. 5'627'885.23, y compris amortissements complémentaires pour Fr. 220'165.15.

Administration

Les charges de ce chapitre sont en diminution de Fr. 23'000.- par rapport au budget 2019. Cette diminution provient principalement de la diminution des charges salariales des concierges.

Enseignement et formation

Dans ce chapitre, les charges ont diminué de Fr. 81'900.-. Cette diminution ne peut pas être affiliée à un sous-chapitre précisément ; des économies ou des répartitions des charges fixes favorables ont été faites sur l'ensemble des postes.

Culte, culture et loisirs

La principale différence de charges de ce chapitre (Fr. 24'000.-) est due à une imputation interne des frais de la halle de gymnastique.

Santé

La principale différence de charges de ce chapitre (Fr. 16'492.-) provient des homes médicalisés.

Affaires sociales

Durant plusieurs années, notre participation au service social cantonal a été surévaluée sans toutefois avoir la possibilité d'y remédier. En 2019, notre participation se montait à Fr. 48'623.-, alors que les services concernés avaient budgétisé un montant de Fr. 85'728.-.

Transports et communication

L'entretien des routes a été légèrement plus élevé que prévu au budget 2019 (Fr. 17'000.-).

Protection –

Aménagement de l'environnement

Les comptes 2018 et les comptes 2019 sont similaires ; les frais et les entretiens ont été maîtrisés.

Finances et impôts :

Indépendamment de nos analyses et adaptations, l'impôt sur les personnes physiques a augmenté de Fr. 178'000.- par rapport au budget, soit de 8%. Des impôts non budgétisables tels que les impôts sur les successions ou sur les mutations ont profité au résultat positif de notre commune. Les charges d'entretien des bâtiments communaux ont respecté les budgets à disposition.

Les autres dicastères n'appellent pas de commentaire particulier.

ASSEMBLEE COMMUNALE

2.2 Compte d'investissement

Sur le montant total d'investissements de Fr. 270'702.-, Fr. 160'284.- sont des reports au bilan. Le solde correspond à l'investissement réel créé par la commune, soit une première étape du trottoir de Sales (Fr. 9'000.-), un renforcement de la protection contre les crues dans le secteur de la Pudressa (Fr. 28'000.-) et des rénovations de la halle polyvalente (Fr. 55'000.-).

3. **Approbation du règlement des finances (RFin) et du règlement d'exécution des finances (REFin) de la commune de Bois-d'Amont**

La loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo) entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et mettra en œuvre la réforme du modèle comptable harmonisé, appelé communément MCH2. Ces nouvelles dispositions auront pour effet plusieurs modifications essentielles, quelques nouvelles normes à intégrer, avec notamment pour objectifs de rendre la situation financière des collectivités locales plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen, ainsi que d'accorder aux autorités locales plus de compétences financières et de responsabilités politiques.

Dans ce cadre, nous avons dû rédiger un règlement des finances (RFin) et un règlement d'exécution des finances (REFin) qui ont été approuvés par le Conseil communal et la commission financière.

Après leur approbation par l'assemblée communale, ces règlements entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021 pour la nouvelle commune de Bois-d'Amont.

4. **Approbation du nouveau règlement communal du cimetière**

Le règlement du cimetière a été retravaillé dans le but d'être en adéquation avec le nouvel aménagement du cimetière (travaux automne 2020), plus particulièrement en ce qui concerne la création d'un Jardin du souvenir.



RÉCAPITULATIF COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Comptes de fonctionnement		Compte 2019		Budget 2019		Compte 2018	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0	ADMINISTRATION	661'361.76	174'851.90	684'686.00	173'500.00	683'885.40	176'327.25
1	ORDRE PUBLIC	299'537.99	227'789.02	293'762.00	214'980.00	287'395.08	214'139.25
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'777'632.66	584'895.43	1'859'535.00	590'890.00	1'659'792.96	429'789.79
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	117'455.35	90.30	152'540.00	0.00	129'624.40	920.00
4	SANTE	417'283.10	5'753.00	402'734.00	5'000.00	390'457.50	6'455.75
5	AFFAIRES SOCIALES	489'918.75	0.00	539'816.00	0.00	481'228.51	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	265'178.90	30'547.75	260'458.00	28'000.00	236'299.35	44'682.00
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	538'840.85	491'064.50	491'085.00	441'380.00	553'527.10	497'027.65
8	ECONOMIE	7'711.25	8'223.20	9'075.00	8'700.00	6'177.20	6'732.95
9	FINANCES ET IMPOTS	1'052'964.62	4'131'363.39	678'717.00	3'809'256.00	912'555.04	3'990'355.05
	Charges totales	5'627'885.23		5'372'408.00		5'340'942.54	
	Revenus totals		5'654'578.49		5'271'706.00		5'366'429.69
	Excédent de dépenses				100'702.00		
	Excédent de revenus	26'693.26				25'487.15	

RECAPITULATIF COMPTE D'INVESTISSEMENT

Comptes d'investissement		Compte 2019		Budget 2019		Compte 2018	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	3'924.40	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	9'783.45	108'770.00	177'088.00	0.00	44'359.10	44'000.00
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	29'102.80	0.00	968'000.00	0.00	86'236.05	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	227'891.25	161'931.90	120'000.00	8'523.00	781'204.65	887'799.80
	Total des charges d'investissement	270'701.90		1'285'088.00		931'799.80	
	Total des produits d'investissement		270'701.90		8'523.00		931'799.80
	Investissement net				1'276'565.00		



BILAN

	Solde au 01.01.2019	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2019
		Augmentation	Diminution	
1 Actif	8'323'079.00	10'574'294.55	10'887'839.20	8'009'534.35
10 Disponibilités	623'953.36	4'386'074.62	4'365'513.98	644'514.00
100 Caisse	2'879.45	118'633.70	119'199.30	2'313.85
1000 Caisse	2'879.45	118'633.70	119'199.30	2'313.85
1000.00 Caisse	0.00	75'342.80	75'342.80	0.00
1000.02 Caisse bureau communal	1'496.65	41'290.20	41'402.35	1'384.50
1000.03 Caisse Accueil extrascolaire	226.00	2'000.70	2'054.15	172.55
1000.04 Caisse déchetterie	20.00			20.00
1000.20 Caisse Cercle Scolaire	1'136.80		400.00	736.80
101 Chèques postaux	621'073.91	4'267'440.92	4'246'314.68	642'200.15
1010 Chèques postaux	621'073.91	4'267'440.92	4'246'314.68	642'200.15
1010.00 CCP 17-1225-6	621'073.91	4'267'440.92	4'246'314.68	642'200.15
11 Avoirs	1'581'323.75	4'876'223.37	4'780'109.52	1'677'437.60
115 Autres débiteurs	1'577'608.35	4'868'169.87	4'772'414.67	1'673'363.55
1150 Autres débiteurs	1'577'608.35	4'868'169.87	4'772'414.67	1'673'363.55
1150.00 Autres débiteurs	254'210.05	1'104'359.50	1'107'016.45	251'553.10

BILAN

1150.20	Débiteur AFC Cercle Scolaire	4.55	2.55	7.10
1150.21	Commune Arconciel Cercle Scolaire	-10'431.85	172'012.75	-15'419.10
1150.22	Commune d'Ependes Cercle Scolaire	-3'569.08	183'288.60	14'106.32
1150.23	Commune de Ferpicloz Cercle Scolaire	-9'042.05	84'295.00	-3'947.05
1150.24	Commune de Senèdes Cercle Scolaire	-700.90	45'516.75	-1'684.15
1150.31	Débiteur CSPi Arconciel	6'570.55	43'306.60	-1'693.40
1150.32	Débiteur CSPi Ependes	6'058.78	49'695.32	-8'435.28
1150.33	Débiteur CSPi Senèdes	1'687.95	7'301.45	-298.55
1150.34	Débiteur CSPi Treyvaux	6'456.45	67'081.85	-3'918.15
1150.41	Commune Arconciel AES	21'047.70	9'911.85	-88.15
1150.43	Commune de Ferpicloz AES	5'819.75	3'062.30	-137.70
1150.44	Commune de Senèdes AES	3'339.00	1'709.70	-90.30
1150.98	Débiteurs impôts	1'296'157.45	3'096'625.65	1'443'408.86
119	Débiteurs TVA	3'715.40	8'053.50	4'074.05
1190	Débiteurs TVA	3'715.40	8'053.50	4'074.05
1190.00	Impôts préalables fonctionnement	2'363.10	3'779.80	2'256.10
1190.01	Impôts préalables investissement	0.00	320.75	0.00
1190.02	Impôts préalables fonctionnement (eau)	1'352.30	2'147.80	1'817.95
1190.03	Impôts préalables investissement (eau)	0.00	1'805.15	0.00
12	Placements	2'381'215.10	1'098'864.11	2'302'212.60
120	Epargne	468'333.85	1'086'722.81	473'276.50
1200	Epargne	468'333.85	1'086'722.81	473'276.50
1200.02	BCF : C/C, 01.16.076.578-09	75'469.00	396'473.65	127'062.10
1200.05	Dépôt E-Deposito	274'431.20	344'880.55	274'431.20

BILAN

1200.20	BCF c/c Cercle scolaire	100'480.75	484'784.86	534'556.96	50'708.65
1200.30	BCF compte CSPI 30 01 297.460-04	17'952.90	205'464.30	202'342.65	21'074.55
121	Actions et parts sociales	44'572.00		44'572.00	0.00
1210	Actions et parts sociales	44'572.00		44'572.00	0.00
1210.00	Actions et parts sociales	44'572.00		44'572.00	0.00
123	Immeubles	1'868'309.25	12'141.30	51'514.45	1'828'936.10
1230	Immeubles	1'868'309.25	12'141.30	51'514.45	1'828'936.10
1230.00	Immeubles, parchets	120'000.00			120'000.00
1230.01	Maison carrée (familiale 1990)	1'734'107.25	12'141.30	51'514.45	1'694'734.10
1230.02	Terrain "la Pala d'Amont" : 22'832 m2. (1993)	1.00			1.00
1230.03	Aménagement terrain "la Pala d'Amont" (1998)	1.00			1.00
1230.04	Terrain "route de Ferpicloz" : art. 204 - 1187 m2	14'200.00			14'200.00
13	Transitoire	152'728.94	114'856.30	152'728.94	114'856.30
139	Actifs transitoires	152'728.94	114'856.30	152'728.94	114'856.30
1390	Actifs transitoires	152'728.94	114'856.30	152'728.94	114'856.30
1390.01	Autres actifs transitoires	148'857.74	97'554.65	148'857.74	97'554.65
1390.20	Actifs transitoires Cercle Scolaire	3'110.60	15'600.00	3'110.60	15'600.00
1390.30	Actifs transitoires CSPI	760.60	1'701.65	760.60	1'701.65

BILAN

14	Investissements	3'375'346.85	98'276.15	393'111.15	3'080'511.85
140	Terrains	62'537.00			62'537.00
1400	Terrains	62'537.00			62'537.00
1400.00	Terrains (en zone d'utilité publique)	62'537.00			62'537.00
141	Ouvrages de génie civile	1'427'144.40	38'886.25	241'879.65	1'224'151.00
1410	Ouvrages de génie civile	1'427'144.40	38'886.25	241'879.65	1'224'151.00
1410.00	Ouvrages génie civil : routes, trottoirs, mur.	7'343.00		7'200.00	143.00
1410.01	Canalisations eaux usées	1.00			1.00
1410.02	Step intercommunale (1981)	1.00			1.00
1410.04	Adduction d'eau : hydrants, conduites	64'061.60	1'208.25		65'269.85
1410.05	Ouvrages génie civil : Sales,aqueduc,tapis.(1995)	1.00			1.00
1410.07	Places de parc	37'000.00		12'200.00	24'800.00
1410.08	Sentier pédestre vers le Petit-Ependes (1999)	1.00			1.00
1410.09	Trottoir vers Arconciel (2001)	1.00	169.55		170.55
1410.10	Route du Coquier	166'502.60		21'501.60	145'001.00
1410.11	Déchetterie	56'566.95		6'285.00	50'281.95
1410.12	Réfection ruisseaux	1.00	27'894.55	27'894.55	1.00
1410.13	Réfection pont de Copy	1.00			1.00
1410.14	Réfection sentiers	44'556.15	613.90		45'170.05
1410.15	Revêtement route de Sales	97'915.35	9'000.00	7'200.00	99'715.35
1410.16	Aménagement construction magasin Denner	112'530.00		8'470.00	104'060.00
1410.17	Décharge de Chésalles	1.00			1.00
1410.18	Réfection route du Petit-Ependes	84'752.00		3'540.00	81'212.00
1410.19	Routes améliorations foncières	717'877.50		140'876.50	577'001.00
1410.20	Transformation éclairage public	38'031.25		6'712.00	31'319.25

143	Bâtiments	1'659'804.20	59'389.90	106'233.50	1'612'960.60
1430	Bâtiments	1'659'804.20	59'389.90	106'233.50	1'612'960.60
1430.00	Bâtiment scolaire	1.00			1.00
1430.01	Halle polyvalente et local engins	104'000.00	55'465.50	19'464.50	140'001.00
1430.02	Maison communale et cave communale	1.00			1.00
1430.03	Bâtiment protection civile (1990)	1.00			1.00
1430.04	Rénovation bâtiment scolaire, fenêtres (1988)	1.00			1.00
1430.05	Transformation bâtiment scolaire (1996)	51'395.00		7'479.00	43'916.00
1430.06	Place de sport (derrière l'école) 1997	1.00			1.00
1430.07	Aménagement combles bâtiment scolaire (2000)	120'960.00		20'959.00	100'001.00
1430.08	Aménagement déchetterie (2001)	1.00			1.00
1430.09	Construction salle de spectacle C.O.	1.00			1.00
1430.10	Aménagement Jardin du souvenir (2006)	1.00			1.00
1430.11	Démolition Ferme (2006)	1.00			1.00
1430.12	Préau (2008)	1.00			1.00
1430.13	Chapelle mortuaire	11'001.00		11'000.00	1.00
1430.14	Restaurant Auberge du Château	948'713.00		9'600.00	939'113.00
1430.15	Chauffage à pellets Auberge et Halle polyvalente	85'020.65		29'713.00	55'307.65
1430.17	Maison communale, chauffage	43'102.80			43'102.80
1430.18	Abri P.C., chauffage et rénovation	43'102.80			43'102.80
1430.19	Bâtiment scolaire, chauffage	135'652.60			135'652.60
1430.20	Réfection terrain FC Ependes-Arconciel	40'000.00	3'924.40		43'924.40
1430.21	WC handicapés extérieur	23'391.90			23'391.90
1430.22	Bâtiment scolaire, éclairage salles de classe	53'454.45		8'018.00	45'436.45

BILAN

145	Forêts	150'000.00			150'000.00
1450	Forêts	150'000.00			150'000.00
1450.00	Forêts (49 ha)	150'000.00			150'000.00
146	Mobilier, Machines, véhicules	50'859.25	19'999.00		30'860.25
1460	Mobilier, Machines, véhicules	50'859.25	19'999.00		30'860.25
1460.00	Mobilier, machines, véhicules, lame à neige	40'000.00	19'999.00		20'001.00
1460.01	Informatique	10'858.25			10'858.25
1460.02	Achat benne compacteuse	1.00			1.00
149	Divers	25'002.00	24'999.00		3.00
1490	Divers investissements	25'002.00	24'999.00		3.00
1490.10	Place de jeux	1.00			1.00
1490.11	Animation village	1.00			1.00
1490.12	Révision PAL	25'000.00	24'999.00		1.00
15	Prêts et participations permanentes	208'511.00	18'509.00		190'002.00
152	Communes	208'511.00	18'509.00		190'002.00
1520	Communes	208'511.00	18'509.00		190'002.00
1520.01	Participation construction vestiaire Arconciel	208'510.00	18'509.00		190'001.00
1520.02	Participation achat véhicules et équipements CSPi	1.00			1.00

BILAN

2	Passif	8'323'079.00	7'746'461.89	8'060'006.54	8'009'534.35
20	Engagements courants	218'076.72	6'559'166.16	7'051'834.80	-274'591.92
200	Créanciers	62'479.74	5'260'448.06	5'265'718.50	57'209.30
2000	Créanciers	62'479.74	5'260'448.06	5'265'718.50	57'209.30
2000.00	Créanciers	0.00	3'963'288.69	3'963'174.49	114.20
2000.02	Salaires nets à verser	0.00	472'333.50	472'333.50	0.00
2000.04	Créancier Paroisse d'Ependes	38'787.35	150'769.05	133'505.45	56'050.95
2000.20	Créanciers cercle scolaire	0.00	500'172.11	500'172.11	0.00
2000.30	Créanciers CSPi	23'692.39	173'884.71	196'532.95	1'044.15
206	Compte courant Etat	145'271.88	1'273'337.35	1'760'579.70	-341'970.47
2060	Compte courant Etat	145'271.88	1'273'337.35	1'760'579.70	-341'970.47
2060.00	Etat : compte/courant (2189)	145'271.88	1'273'337.35	1'760'579.70	-341'970.47
209	Créanciers TVA	10'325.10	25'380.75	25'536.60	10'169.25
2090	Créanciers TVA	10'325.10	25'380.75	25'536.60	10'169.25
2090.00	TVA à payer fonctionnement	8'202.55	20'708.80	20'516.40	8'394.95
2090.01	TVA à payer investissement	1'178.45	2'239.45	2'684.25	733.65
2090.02	TVA à payer fonctionnement (eau)	944.10	2'396.85	2'335.95	1'005.00
2090.03	TVA à payer investissement (eau)	0.00	35.65		35.65

BILAN

22	Dettes à moyen et long terme	2'888'955.20	24'311.80	46'787.80	2'866'479.20
220	Emprunts hypothécaires	2'888'955.20	24'311.80	46'787.80	2'866'479.20
2200	Emprunts hypothécaires	2'888'955.20	24'311.80	46'787.80	2'866'479.20
2200.09	LIM : parking pré du Bugnon (s.int)2004-2021	37'000.00		12'200.00	24'800.00
2200.10	LIM : bibliothèque C.O. du Gibloux 2006-2035	21'705.20		1'276.00	20'429.20
2200.11	Postfinance Emprunt 2010-2021	500'000.00			500'000.00
2200.12	BCF emprunt 2011-2022 restaurant	830'250.00			821'250.00
2200.13	Postfinance Emprunt 2015-2035	1'000'000.00	24'311.80	33'311.80	1'000'000.00
2200.14	Postfinance Emprunt 2015-2025	500'000.00			500'000.00
24	Provisions	552'589.30	598'849.30	552'589.30	598'849.30
240	Compte de fonctionnement	314'970.00	433'030.00	314'970.00	433'030.00
2400	Compte de fonctionnement	314'970.00	433'030.00	314'970.00	433'030.00
2400.00	Compte de fonctionnement	100'320.00	55'820.00	100'320.00	55'820.00
2400.01	Perte sur débiteurs	214'650.00	242'460.00	214'650.00	242'460.00
2400.02	Provision caisse de pension	0.00	134'750.00		134'750.00
241	Compte des investissements	237'619.30	165'819.30	237'619.30	165'819.30
2410	Compte des investissements	237'619.30	165'819.30	237'619.30	165'819.30
2410.00	Compte des investissements	237'619.30	165'819.30	237'619.30	165'819.30

BILAN

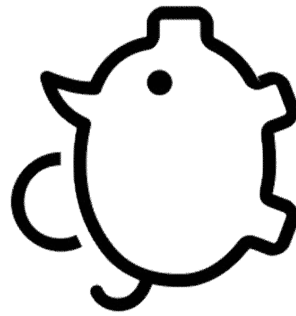
25	Passifs transitoires	368'322.74	345'149.47	368'322.74	345'149.47
259	Autres comptes transitoires	368'322.74	345'149.47	368'322.74	345'149.47
2590	Autres comptes transitoires	368'322.74	345'149.47	368'322.74	345'149.47
2590.00	Autres comptes transitoires	288'320.25	335'479.82	288'320.25	335'479.82
2590.20	Charges à payer Cercle Scolaire	64'058.60	2'043.00	64'058.60	2'043.00
2590.30	Charges à payer CSPI	15'943.89	7'626.65	15'943.89	7'626.65
28	Réserves	2'349'256.84	192'291.90	40'471.90	2'501'076.84
280	Réserves obligatoires	2'168'782.09	192'291.90	35'471.90	2'325'602.09
2800	Réserves obligatoires	2'168'782.09	192'291.90	35'471.90	2'325'602.09
2800.00	Réserves obligatoires : adduction d'eau	138'571.20		12'971.90	125'599.30
2800.01	Réserves obligatoires : épuration des eaux	1'723'233.89	191'625.05		1'914'858.94
2800.03	Autres réserves : Etat fonds de reboisement	85'009.50			85'009.50
2800.04	Réserves obligatoires : abris P.C.	221'295.00		22'500.00	198'795.00
2800.05	Réserves obligatoires : cimetière	672.50	666.85		1'339.35
282	Autres réserves	180'474.75		5'000.00	175'474.75
2820	Autres réserves	180'474.75		5'000.00	175'474.75
2820.00	Autres réserves : gravière et forêts	66'669.45		5'000.00	61'669.45
2820.01	Autres réserves : halle polyvalente	40'000.00			40'000.00
2820.02	Autres réserves : équipements divers	38'805.30			38'805.30
2820.04	Autres réserves : maison familiale	35'000.00			35'000.00

BILAN

29	Fortune nette	1'945'878.20	26'693.26		1'972'571.46
290	Fortune nette	1'945'878.20	26'693.26		1'972'571.46
2900	Fortune nette	1'945'878.20	26'693.26		1'972'571.46
2900.00	Fortune nette	1'945'878.20	26'693.26		1'972'571.46
	Total des actifs	8'323'079.00	10'574'294.55	10'887'839.20	8'009'534.35
	Total des passifs	8'323'079.00	7'746'461.89	8'060'006.54	8'009'534.35

ENGAGEMENTS HORS BILAN 2019

Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	CHF	385'742.00
Groupement d'adduction d'eau (GAME)	CHF	0.00
Cercle scolaire Arconciel-Ependes-Ferpicloz-Senèdes	CHF	0.00
Association Gérine-Nessler (AIGN)	CHF	348'032.91
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat	CHF	428'596.00
Réseau Santé de la Sarine	CHF	126'633.00



COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Avis à la population

Tous les artisans et les commerçants peuvent s'annoncer auprès du secrétariat communal s'ils désirent insérer une annonce dans notre bulletin communal ou sur notre site Internet.

Taxe non pompier

Le service de défense contre l'incendie ou le paiement de la taxe d'exemption est obligatoire pour tout homme ou femme domicilié/e sur le territoire de la commune, quelle que soit sa nationalité, au 1^{er} janvier de l'année des 20 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année des 50 ans.

Les jeunes gens et les jeunes filles âgés de 18 ans révolus peuvent, s'ils le demandent, être incorporés dans le corps des sapeurs-pompiers. Pour inscription ou plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet du CSPi Petite Sarine www.lodur-fr.ch/petite-sarine ou contacter le 079 915 48 00.

De plus, si les conditions de motivation, de compétence ainsi que de disponibilité sont remplies, la possibilité est offerte aux membres du corps qui en font expressément la demande de poursuivre le service sur une base volontaire jusqu'à l'âge de 60 ans.

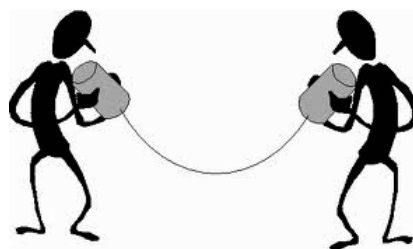
Sont dispensés du service dans le corps de sapeurs-pompiers et également exonérés du paiement de la taxe d'exemption, exclusivement sur présentation d'une attestation dans les trente jours suivants la réception de la facture :

- les personnes au bénéfice d'une rente AI ;
- les personnes s'occupant, dans leur propre ménage, d'une personne invalide ou impotente ou d'un enfant, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint l'âge de 16 ans révolus ; dans un couple marié, un partenariat enregistré ou un concubinage, une seule personne bénéficie de cette exemption ;
- les ecclésiastiques et les séminaristes ;
- les étudiants et les apprentis jusqu'à l'âge de 25 ans ;
- les personnes qui ont servi 20 ans dans un corps de sapeurs-pompiers ;
- les membres d'un Centre de renfort de sapeurs-pompiers ou d'un autre corps de sapeurs-pompiers.

Loi sur la vidéosurveillance

En application de la loi sur la vidéosurveillance entrée en vigueur le 01.01.2012, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer à l'administration communale si vous possédez une telle installation.

Merci d'avance !



COMMUNICATIONS OFFICIELLES



**Fusion entre les communes
d'Arconciel, Ependes et Senèdes**

Commune de Bois-d'Amont

Votation communale 09.02.2020

76.27% de OUI

Entrée en vigueur de la fusion

01.01.2021

Elections communales anticipées

Dimanche 08.11.2020

Le Conseil communal se composera
de 7 membres.

Arconciel : 3 membres

Ependes : 3 membres

Senèdes : 1 membre

**Assemblée communale du budget
2021**

Se fera sous l'égide de la nouvelle
commune de Bois-d'Amont

Nouvelle administration communale

Place de l'Arche 1
1732 Arconciel

Toutes les informations utiles dès l'entrée en vigueur de la fusion au 01.01.2021 (heures d'ouverture du guichet, coordonnées téléphoniques et électroniques, etc.) feront l'objet d'une information séparée en temps utile.

CONTACTS → 31.12.2020

Administration communale

Au Village 4
Case postale 51

Horaire :	Lundi, jeudi	8h00 – 11h00
	Mercredi	8h00 – 11h00 / 15h00 – 19h00

Téléphone administration	026 413 25 50
Téléphone caisse et impôts	026 413 40 24

Adresses email :

Administration communale

admin@ependes.ch

Contrôle des habitants

controle.habitants@ependes.ch

Finances et impôts

compta@ependes.ch

Site Internet

www.ependes.ch

Personnel :

Secrétaire communale

Anne Caille

Préposée au contrôle de l'habitant / Agent AVS

Rachel Cotting

Boursier communal

Didier Perrin



Conseil communal

BORNET	Nicole	Syndique	Administration Ecoles Accueil extrascolaire Information et communication Naturalisations	026 413 39 06 079 353 78 09
BAPST	Philippe	Vice-syndic	Agriculture Affaires culturelles et sportives Environnement (air, bruit, endiguements, forêts, sites pollués) Finances	079 452 87 50
CLEMENT	Alexis	Conseiller	Affaires militaires Bâtiments communaux Informatique Protection civile	078 858 58 72
CLEMENT	Bruno	Conseiller	Constructions	079 217 03 17
COTTING	Alexandre	Conseiller	Cimetière Déchets Eaux potables Evacuation et épuration des eaux	079 508 71 57
COTTING	Charly	Conseiller	Aménagement Police locale Routes Trafic régional	079 401 57 50
HORNER	Patricia	Conseillère	Affaires sociales Services médico-sociaux et de la petite enfance Service du feu	026 413 41 57



CONTACTS → 31.12.2020

Commission financière

Mme Nadia Marthe	présidente	026 413 26 66
M. Jacques Clément	membre	026 413 14 94
M. Richard Phillips	membre	079 368 94 97

Commission de l'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie

Mme Isabelle Baiutti	présidente	026 436 46 77
M. Bruno Clément	conseiller	079 217 03 17
M. Alexandre Cotting	conseiller	079 508 71 57
M. Charly Cotting	conseiller	079 401 57 50
M. Laurent Reynaud	membre	079 644 61 18
M. Gabriel Thévoz	membre	026 413 20 83
M. Marc Wohlhauser	membre	079 226 73 59

Commission intercommunale scolaire Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Senèdes

Mme Nicole Bornet	présidente syndique Ependes	026 413 39 06
Mme Sandra Nösberger	vice-présidente conseillère Arconciel	026 413 27 30
Mme Colette Piller	conseillère Senèdes	079 633 17 12
Mme Sophie Vitali	conseillère Ferpicloz	026 413 03 21

Commission de l'Accueil extrascolaire

Mme Nicole Bornet	présidente syndique Ependes	026 413 39 06
Mme Sandra Nösberger	secrétaire, vice- présidente cons. comm. Arconciel	026 413 27 30
Mme Colette Piller	cons. comm. Senèdes	079 633 17 12
Mme Sophie Vitali	cons. comm. Ferpicloz	026 413 03 21

Commission du cimetière

M. Alexandre Cotting	président cons. comm. Ependes	079 508 71 57
M. Nicolas Berset	membre cons. comm. Ferpicloz	078 909 47 70
M. Jean-Marc Clément	membre représentant paroisse	026 413 42 82
Mme Magalie Bapst	membre cons. comm. Senèdes	079 615 66 97

Commission du contentieux

M. Philippe Bapst	conseiller communal	079 452 87 50
Mme Nicole Bornet	syndique	026 413 39 06
Mme Catherine Overney	membre	026 436 48 69
M. Didier Perrin	boursier communal	026 413 40 24

Commission de gestion de la halle polyvalente

M. Alexis Clément	président conseiller communal	078 858 58 72
M. Christian Buchmann	concierge communal	079 219 36 81
M. Jean-Marc Clément	représentant paroisse	026 413 42 82
M. Daniel Dintheer	employé communal	078 410 63 44

Commission de naturalisation

Mme Nicole Bornet	syndique	026 413 39 06
Mme Martine Dévaud	membre	026 413 33 43
<i>vacant</i>		
<i>vacant</i>		
<i>vacant</i>		

Autres fonctions

M. René Baechler	Surveillant réseau d'eau intercommunal, Le Mouret (GAME)	026 413 10 93
M. Philippe Bapst	Préposé local de l'agriculture	079 452 87 50
M. Nello Arancio	Concierge communal	078 410 96 76
M. Yves Clément	Surveillant technique du réseau d'eau Spécialiste communal en protection incendie	079 446 84 11
Mme Rachel Cotting	Agent AVS	026 413 25 50
M. Daniel Dintheer	Employé communal Surveillant technique du réseau d'eau	078 410 63 44
Cpl Vincent Flueck	Gendarmerie, Le Mouret	026 305 87 52
Mme Patricia Horner	Service du feu	026 413 41 57
M. Martin Mauron	Garde-faune	079 634 25 62
M. Pierre-Alain Mauron	Surveillant technique du réseau d'eau	078 745 38 04
	Service du feu : numéro officiel d'appel	079 915 48 00



Impôts et taxes communaux

Fr.	0.88	par franc payé à l'Etat sur le revenu et la fortune des contribuables soumis au régime des personnes physiques
Fr.	0.88	par franc payé à l'Etat sur le bénéfice et le capital des contribuables soumis au régime des personnes morales
‰	1.50	de contributions immobilières
Fr.	1.00	par franc payé à l'Etat sur les mutations immobilières
Fr.	0.667	par franc payé à l'Etat sur les successions et les donations
Fr.	100.00	de taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers
Fr.	200.00	sur les appareils de divertissement (par an et par appareil)
Fr.	50.00	sur les distributeurs automatiques (par an et par appareil)
Fr.	0.60	adduction d'eau du GAME (+ TVA 2.5%)
Fr.	1.35	par m ² de surface de parcelle x indice d'utilisation (+ TVA 7.7%) : taxe de base <i>(exemple : 1000 m² x 0.25 x Fr. 1.35 = Fr. 337.50 + TVA 7.7% = Fr. 364.50)</i>
Fr.	2.00	par m ³ pour l'évacuation d'eau (+ TVA 7.7%) : taxe périodique d'épuration
Fr.	75.00	impôt pour les chiens
Fr.	0.40	par kg de déchets ménagers <i>déduction de Fr. 10.-/mois/enfant jusqu'à 2.5 ans</i>
Fr.	50.00	taxe de base pour l'élimination des déchets pour 1 à 2 pers.
Fr.	100.00	taxe de base pour l'élimination des déchets à partir de 3 pers.



ADMINISTRATION

Contrôle des habitants

La préposée au contrôle des habitants rappelle que la personne qui s'établit dans la commune doit s'annoncer dans les quatorze jours qui suivent son arrivée. L'annonce est faite au secrétariat communal.

Les personnes qui s'établissent dans la commune doivent y déposer leur acte d'origine, pour les résidents suisses, ou une copie du permis de séjour, pour les résidents étrangers. Nous demandons également de joindre le numéro AVS, ainsi qu'une copie du certificat d'assurance-maladie.

Afin de faciliter la mise à jour du contrôle de l'habitant, il est demandé aux propriétaires d'immeubles locatifs de transmettre à la commune tout changement de locataire. D'avance merci !

Extrait du registre des pour-suites

Vous avez la possibilité de commander et payer un extrait du registre des pour-suites via Internet, sur le site www.fr.ch/commander.



Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC)

Les actes d'origine sont établis par les offices d'état civil. Pour le district de la Sarine, les coordonnées sont les suivantes :

Office de l'état civil du canton de Fribourg

Rue de l'Abbé-Bovet 14 – CP 215

1701 Fribourg

Tél : 026 305 14 17

Fax : 026 305 14 22

E-mail : office.etatcivil@fr.ch

Internet : www.fr.ch/sainec

Ouverture des guichets :

Lundi, mercredi, jeudi

8h00 - 11h30 / 14h00 – 16h30

Mardi, vendredi

8h00 - 11h30 / après-midi sur rdv

Commande de documents via Internet :

www.fr.ch/commander

SAINEC

Route des Arsenaux 41 – CP 214

1701 Fribourg

Ouverture des guichets :

Lundi, mardi, jeudi

8h00 - 11h30 / 14h00 – 17h00

Vendredi

8h00 - 11h30 / 14h00 – 16h30

Mercredi fermé

Informations sur les conditions d'obtention de la nationalité suisse :

www.fr.ch/sainec/fr/pub/index.cfm

Vote par correspondance

Dès la réception du matériel de vote, les citoyens peuvent exercer leur droit de vote par correspondance.

L'enveloppe réponse doit être fermée et contenir le certificat de capacité civique signé de la main de l'électeur (la signature doit être visible dans la fenêtre) ainsi que l'/les enveloppe(s) de vote dûment remplie(s).

L'enveloppe-réponse doit être postée de manière à parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin, soit déposée au secrétariat communal, au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, une heure avant l'ouverture du local de vote.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 18 alinéa 2 de la Loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques, la signature sur le certificat de capacité doit être apposée, sous peine de nullité du vote.

Scrutatrices / Scrutateurs

Tout/e citoyen/ne au bénéfice des droits politiques dans la commune peut officier comme scrutateur/trice lors des votations et élections.

Cette fonction, rémunérée à Fr. 25.-/heure, peut être un moyen, notamment pour les étudiant/e/s ou apprenti/e/s, de gagner un peu d'argent tout en approchant la vie politique.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à vous annoncer au secrétariat communal.

Chômage

Inscription au chômage

L'art. 32 al. 1 let. a de la Loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011, prévoit que les offices régionaux de placement (ORP) sont compétents pour inscrire et désinscrire les demandeurs et demandeuses d'emploi à l'assurance-chômage.

Par conséquent, **les personnes concernées doivent se rendre auprès de l'ORP Centre, District Sarine**, dont les coordonnées sont les suivantes :

Route des Arsenaux 15

1700 Fribourg

Tél. : 026 305 96 06

Email : orf@fr.ch

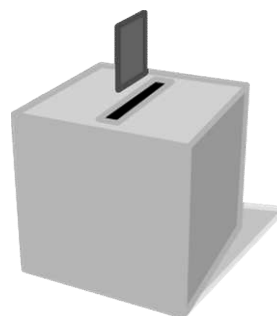
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Caisse publique de chômage du canton de Fribourg

La succursale de la Sarine est ouverte au 2^{ème} étage de la rue Frédéric Chaillet 11 à Fribourg (immeuble proche de l'ORP Centre – route des Arsenaux 15) de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30.

Tél. : 026 305 54 25

Email : caisse10.info@fr.ch



ADMINISTRATION

Carte d'identité

La carte d'identité peut être demandée auprès du contrôle des habitants de la commune de domicile. Il s'agit en même temps de payer l'émolument et les frais de port pour la livraison.

	Validité	Prix	Port	Total
Enfants de 0 à 3 ans	3 ans	Fr. 30.-	Fr. 5.-	Fr. 35.-
Enfants de 3 à 18 ans	5 ans	Fr. 30.-	Fr. 5.-	Fr. 35.-
Adultes	10 ans	Fr. 65.-	Fr. 5.-	Fr. 70.-

Passeport

Les demandes de passeport et les demandes combinées (passeport + carte d'identité) doivent être déposées auprès du centre cantonal de saisie.

Commande par Internet
www.passeportsuisse.ch

Commande par téléphone
026 305 15 26

Commande sur place
Service de la population et des migrants
Secteur passeports suisses – Biométrie
Route d'Englisberg 11
1763 Granges-Paccot



FRIAC (FRibourg Autorisation de Construire)

Le Grand Conseil a donné son aval à l'introduction de la nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables ainsi que des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire FRIAC. La nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper et améliorera l'efficacité et l'efficience du traitement des dossiers. Elle s'inscrit dans le développement de la cyberadministration comme outil de prestation de service.

Plus d'infos sous :
<https://www.fr.ch/seca/territoire-amenagement-et-constructions/permis-et-autorisations/friac-accueil>

Accès à l'application FRIAC :
<https://friac.fr.ch/user/authenticate>

Affiliation à l'AVS/AI/AC/APG

Rappel de l'obligation d'être affiliés à l'AVS, AI, AC, APG pour :

- les étudiants qui ont atteint l'âge de 20 ans ;
- les personnes divorcées sans activité ou partiellement actives ;
- les personnes veuves ;
- les personnes qui prennent une retraite anticipée sont tenues de payer des cotisations pour personnes sans activité lucrative jusqu'à l'âge de l'AVS ;
- les conjoints des personnes retraitées qui n'ont pas encore atteint elles-mêmes l'âge de l'AVS.

Toutes ces personnes doivent s'annoncer à l'agence communale AVS : Mme Rachel Cotting (026 413 25 50) ou à la caisse de compensation compétente.

Ces affiliations sont obligatoires et les années de cotisations manquantes diminuent considérablement le montant de la retraite.

Prestations de l'assurance-vieillesse

Les demandes doivent être présentées, au moyen de la formule prescrite et suffisamment tôt, à la caisse de compensation compétente, ou à l'agence communale AVS, Mme Rachel Cotting au tél. 026 413 25 50.

La rente de vieillesse anticipée est possible dans les cas suivants en 2020 :

Les hommes nés en 1956 peuvent demander le versement de leur rente de vieillesse avec une année d'anticipation, soit à l'âge de 64 ans. Ceux qui sont nés en 1957 peuvent demander le versement de leur rente de vieillesse avec une an-

née ou deux ans d'anticipation, soit à l'âge de 64 ans ou 63 ans. Tout au long de leur retraite, le montant de la rente sera réduit de 6.8% pour une année d'anticipation ou de 13.6% pour deux années d'anticipation.

Les femmes nées en 1957 peuvent demander le versement de leur rente de vieillesse avec une année d'anticipation, soit à l'âge de 63 ans. Celles qui sont nées en 1958 peuvent demander le versement de leur rente de vieillesse avec une année ou deux ans d'anticipation, soit à l'âge de 63 ans ou 62 ans. Tout au long de leur retraite, le montant de la rente sera réduit de 6.8% pour une année d'anticipation ou de 13.6% pour deux années d'anticipation.

Les personnes qui anticipent le versement de leur rente n'ont pas droit à des rentes pour enfants durant la période d'anticipation. L'obligation de cotiser à l'AVS/AI/APG est maintenue jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite.

La demande doit impérativement être déposée avant le début du droit à la rente, soit avant le premier jour du mois qui suit l'anniversaire (64 ou 63 ans pour les hommes ; 63 ou 62 ans pour les femmes). Il n'est pas versé rétroactivement de rente anticipée.

A l'âge ordinaire de la retraite, l'ayant droit peut décider de différer le versement de sa rente de 1 à 5 ans. Un supplément mensuel s'ajoute alors à sa rente de vieillesse. Durant cette période, l'ajournement peut être annulé et la rente touchée. L'ayant droit ne doit donc pas obligatoirement fixer d'avance la durée d'ajournement. A noter qu'ajourner la rente de vieillesse, c'est également ajourner les rentes pour enfants.

ADMINISTRATION

Subsides pour la réduction des primes d'assurance-maladie en 2020

Qui a droit à une réduction des primes ?

- Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites légales.

Quand et où faut-il présenter la demande ?

- Le formulaire doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit.

- La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année en cours. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Qui est dispensé de présenter une demande ?

- Les rentiers AVS/AI au bénéfice d'une prestation complémentaire ;
- Les assurés qui sont déjà au bénéfice de la subvention ;
- Les personnes ayant déposé une demande et qui sont dans l'attente d'une décision.

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.-	Fr. 59'000.-
1 enfant à charge	Fr. 57'400.-	Fr. 73'000.-
2 enfants à charge	Fr. 71'400.-	Fr. 87'000.-
3 enfants à charge	Fr. 85'400.-	Fr. 101'000.-
4 enfants à charge	Fr. 99'400.-	Fr. 115'000.-
5 enfants à charge	Fr. 113'400.-	Fr. 129'000.-
6 enfants à charge	Fr. 127'400.-	Fr. 143'000.-

En principe, le calcul repose sur la taxation de la dernière période fiscale qui est en possession du contribuable. Le revenu déterminant est donné par le revenu annuel net de la taxation (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés :

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède Fr. 30'000.- (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède Frs. 15'000.- (code 4.310)
- le 20^{ème} (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

Pour tout renseignement complémentaire :

Caisse cantonale de compensation AVS

Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez

Tél. 026 305 45 00 / Email : ecasfrpi@fr.ch / site Internet : www.caisseavsfr.ch

DU CÔTÉ DE LA POPULATION

Nombre d'habitants

Au 31.12.2019, la commune d'Ependes comptait 1'082 habitants.

Nouveaux citoyens

La commune souhaite une cordiale bienvenue aux nouveaux citoyens !

Doyenne et doyen du village

Madeleine Cretin, née le 01.12.1925

Giovanni Baiutti, né le 02.02.1926

Sincères félicitations !

Mariage

Jessica et Nicolas Jorand, le 10.06.2020.

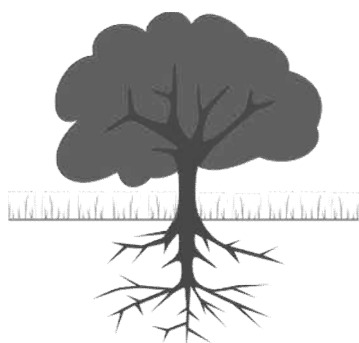
Meilleurs vœux aux jeunes mariés !

Naturalisations

Gianfranco Astorina, naturalisé le 27.03.2020

Paul, Josue et Priscille Munkiba, naturalisés le 27.05.2020

Toutes nos félicitations !



Naissances

Adèle Richard, née le 15.11.2019, fille de Maëline Bapst et Romain Richard

Jules Page, né le 17.12.2019, fils de Justine Perroud et Frédéric Page

Baptiste Fleury, né le 30.12.2019, fils de Sophie Gasser et David Fleury

Ronnie Hesso, née le 20.03.2020, fille de Rama Arabe et Farhan Hesso

Cataleya Corrente, née le 18.05.2020, fille de Anna Bianco et Adriano Corrente

Félicitations aux heureux parents !

Décès

Claire Cotting, décédée le 10.12.2019

Marcel Schornoz, décédé le 27.01.2020

Cathy Jorand, décédée le 02.02.2020

Jeannine Hugonnet, décédée le 04.03.2020

Agathe Clément, décédée le 27.03.2020

Jean-François Sciboz, décédé le 05.05.2020

Teresa Maria Achando Catalão da Silva, décédée le 09.05.2020

Dora Clément, décédée le 14.05.2020

Sincères condoléances aux familles en deuil.

DÉCHETS

Bennes compacteuses

Horaire 24h/24 pour les bennes situées à :	
Arconciel	Déchetterie • 24h/24 - 7j./7
Praroman	Déchetterie du Serté • du lundi au samedi 24h/24 • dimanche et jours fériés/chômés : pas de dépôt, amende de Fr. 20.-
Ferpicloz	Au lieu-dit La Tuilerie • du lundi au samedi 24h/24 • dimanche et jours fériés/chômés : pas de dépôt, amende de Fr. 20.-
Ependes	parking communal • du lundi au samedi de 7h00 à 20h45 • dimanche et jours fériés : pas de dépôt, amende de Fr. 20.-

Déchetterie située au Chemin de la Gravière

Horaires (toute l'année)

Mercredi 17h00 – 19h00

Samedi 08h15 – 11h45

Pour plus d'informations, veuillez consulter la brochure « Gestion des déchets de la commune d'Ependes », disponible sur notre site Internet.

Elimination du gazon

Chez M. Alexandre Cotting
Route du Petit-Ependes 33

Horaires de dépôt :

- du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures et de 13.30 à 20.00 heures
- le samedi de 8.30 à 12.00 heures et de 13.30 à 18.00 heures
- interdit le dimanche et les jours fériés

Elimination des branches et feuilles mortes

Branches

Les branches d'un diamètre max. de 40 cm doivent être déposées directement auprès de la ferme de M. Christophe Wyss, chemin de la Molleyre, à l'emplacement prévu à cet effet (au premier virage à droite avant la ferme). Par contre, les souches, les racines et la terre ne sont pas admises et doivent être apportées à Fricompost (Posieux).

Feuilles mortes

Les feuilles mortes sont admises soit également chez M. Christophe Wyss (chemin de la Molleyre), sur le tas des branches, soit chez M. Alexandre Cotting (route du Petit-Ependes), à l'emplacement du dépôt du gazon.



Feu Bactérien

En automne, l'employé communal observe globalement l'état des arbres fruitiers et plantes ornementales du village.

Il est tenu d'avertir l'Office des forêts de Grangeneuve et les propriétaires en cas de repérage de feu bactérien.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 077 463 58 06.

Service phytosanitaire de Grangeneuve :
026 305 58 65

Contribuer à réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation de l'énergie

La commune met gratuitement à votre disposition un appareil de mesure de la consommation des appareils électriques.

Vous aurez ainsi l'occasion de contrôler la consommation en Watts et en francs de vos appareils électriques, électroniques et ménagers et, le cas échéant, de les remplacer par des appareils moins gourmands en énergie.

Le canton de Fribourg et la commune d'Ependes visent un objectif commun afin d'atteindre une consommation de 4'000 kWh par ménage d'ici 2030.

GAME

Notre commune est alimentée en eau potable par le Groupement d'Adduction d'eau Le Mouret et Environs (GAME), lequel est ravi de vous annoncer la mise en ligne de son site Internet www.game-le-mouret.ch.

Métabolites du chlorothalonil

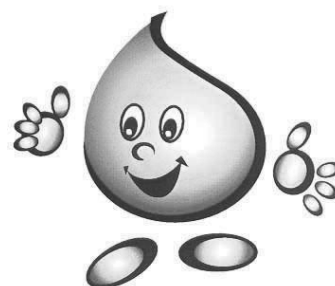


Dans le cadre de la campagne nationale, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a analysé l'ensemble des ressources en eau potable du canton de Fribourg. La présence de métabolites du chlorothalonil a été constatée dans plusieurs districts. Des traces, en quantité insuffisante pour présenter un danger pour la santé, ont également été découvertes dans l'eau distribuée par le Groupement d'adduction d'eau du Mouret et environs (GAME).

Vannes privées d'eau potable

Nous vous rappelons que vous devez, en tout temps, veiller à maintenir la visibilité et l'accès aux vannes privées et aux vannes pour l'hydrant.

Nous vous remercions de votre collaboration.



EAUX, ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT

Taille des haies et des arbres situés en bordure des routes publiques

En vertu des articles 93 à 96 de la loi sur les routes de 1967, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques jusqu'au 1^{er} novembre de chaque année. Nous rappelons ci-après les dispositions minimales que doivent respecter les propriétaires pour assurer la sécurité des usagers du domaine public et permettre la bonne exécution de tous les travaux d'entretien de ces voies publiques par les services communaux :

- toute branche d'arbres ou d'arbustes débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 m. mesurée à partir du niveau de ce dernier ;
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent, en aucun cas, la limite de propriété ;
- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée jusqu'à une hauteur de 5 m mesurée au-dessus de la chaussée.

D'autre part, la végétation ne doit pas masquer la signalisation routière, de même que les visibilitées aux carrefours et aux accès (privés ou publics). Elle ne doit pas non plus masquer l'éclairage public, les bornes d'hydrantes, les coffrets électriques, téléphones et télévisions.

Les dispositions de la loi sur les routes, de même que les normes concernant les visibilitées aux accès et aux carrefours sont réservées.

En cas de non-respect de ces directives, le Conseil communal se réserve le droit de faire exécuter ces travaux par une entreprise aux frais du propriétaire.

L'article 94 de la loi du 15 décembre 1967 sur les routes stipule ce qui suit en matière de taille des haies vives en bordure de chemins :

- ¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m. du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.
- ² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.
- ³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Hiver 2020 – Balisage des routes privées

Le Conseil communal rappelle aux propriétaires de routes privées de bien vouloir mettre en place des piquets marquant le tracé de la route ainsi que les obstacles, afin de faciliter le travail de déneigement. La commune ainsi que les préposés déclinent toute responsabilité pour les obstacles non signalés. En cas de détérioration du matériel et engins de déneigement, ainsi qu'en cas de dégâts à la propriété, les frais de remise en état seront à la charge du propriétaire foncier.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

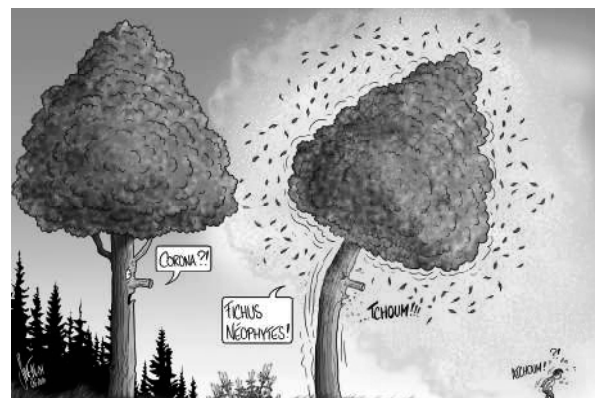
Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...

Nos jardins refleurissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des « néophytes » – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs « grands arbres » de nos forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 « Année internationale de la santé des plantes ». Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des déchets verts de votre commune, ou bien renseignez-vous à la déchetterie.



Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez www.foretsuisse.ch

ÉCOLE & FORMATION

Calendrier scolaire 2020-2021

Ecole primaire et C.O.

Vacances d'automne
du 17.10.20 au 01.11.20

Immaculée Conception
08.12.20

Vacances de Noël
du 19.12.20 au 03.01.21

Vacances de Carnaval
du 13.02.20 au 21.02.21

Vacances de Pâques
Du 02.04.21 au 18.04.21

Ascension
du 13.05.21 au 14.05.21

Lundi de Pentecôte
24.05.21

Fête-Dieu
du 03.06.21 au 04.06.21

Fin de l'année scolaire
09.07.21

Inspection des écoles

Pour les écoles enfantines et primaires
Mme Patricia Gaillard Zenger,
Inspectrice, Route André-Piller 21
1762 Givisiez
026 305 73 81

Cycle d'orientation

Secrétariat 026 439 91 20

Commission intercommunale scolaire CIS

Présidente : Mme Nicole Bornet
Vice-présidente : Mme Sandra Nösberger

Conseil des parents

Représentants pour Ependes :

Mme Nicole Bornet, 079 353 78 09

M. Gilles Wohlhauser, 079 204 00 70

Mme Marie-Claude Sturzenegger,
079 598 20 42

Mme Valérie Broillet, 079 637 17 50

Mme Christiana Cavaleri, 077 479 34 11

Mme Sylvie Clément, 079 451 22 37

Bâtiments scolaires

Arconciel 026 413 39 68

Ependes 026 413 36 78

Responsable d'établissement :

M. Gilles Wohlhauser, 079 204 00 70

Services auxiliaires

Logopédie, psychologie, psychomotricité
Flos Carmeli, route St-Barthélémy 18,
1700 Fribourg
026 484 87 87

www.flos-carmeli.ch

Accueil extrascolaire « Les Ecureuils du Bois d'Amont »

Au Village 6
1731 Ependes
026 413 07 69
aes@lesecureuils.org

Responsable : Mme Nicole Garraux
Présidente : Mme Nicole Bornet

Cercle scolaire Arconciel-Ependes-Ferpicloz-Senèdes

Responsables des classes

Ecole enfantine	
1-2H A Arconciel	Mme Elodie Gummy Mme Martine Dévaud
1-2H B Ependes	Mme Barbara Quartenoud
1-2H C Ependes	Mme Joséphine Terreaux
1-2H D Arconciel	Mme Julia Edelmann
Ecole primaire	
3H B Ependes	Mme Marion Berger
3H E Ependes	Mme Anne-Claude Roulin Mme Christelle Häni
4H Ependes	Mme Anya Solmssen
4H Arconciel	Mme Virginie Bulliard
5H Arconciel	Mme Isabelle Suchet Mme Sylvie De Brito
5-6H Arconciel	Mme Coralie Vonnez
6H Ependes	Mme Marie-Claude Sturzenegger Mme Suzanne Kolly
7H Ependes	Mme Linda Wyss Mme Estelle Chassot
7H Arconciel	Mme Emilie Python Mme Sylvie De Brito
8H Ependes	Mme Aline Rossier Mme Estelle Chassot
ACM et ACT	
	Mme Rachel Bongard Mme Michelle Codourey

PETITE ENFANCE



Famiya **Service de garde d'enfants**

L'Association d'Accueil familial de Jour de la Sarine devient famiya.

Passage du Cardinal 12
1700 Fribourg
Tél. 026 322 69 26
Site : www.accueilde.jour.ch/sarine

Crèche Capucine, Le Mouret **Association de droit public**

Route de la Voos 4
1724 Le Mouret
Tél. 026 413 09 19
Site : www.crechecapucine.ch

Baby-sitter, garde d'enfants malades à domicile

Croix-Rouge fribourgeoise
Service Baby-sitting
Tél. 026 347 39 40

Chaperon rouge
Tél. 026 347 39 49
Email : chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Allocations de maternité

La Constitution fribourgeoise fixe le principe que chaque mère ait droit à une allocation de maternité. Les allocations cantonales de maternité ont aussi pour but de garantir la sécurité matérielle lors d'un accouchement ou d'une adoption. Toute mère peut faire valoir le droit à cette prestation. Elle doit être domiciliée et résider dans le canton de Fribourg depuis au moins une année.

Pour plus d'informations :
Tél. 026 305 52 52
Site : www.caisseavsfr.ch

Consultations de puériculture

Le Mouret, salle de logopédie, sous la halle de gym, chaque 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi, sur rendez-vous.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8.30 à 11.30 heures et de 16.00 à 18.00 heures au 026 347 38 83.
Conseils personnalisés aussi par email à puericulture@croix-rouge-fr.ch



Service aux aînés

Diverses prestations sont mises à disposition des personnes du 3^{ème} âge, telles que l'aide pour le nettoyage, pour le remplissage de la déclaration d'impôt, l'aide et les soins à domicile, ainsi que des ateliers Santé.

D'autre part, la Fédération fribourgeoise (FFR) des retraités constitue un partenaire de qualité, susceptible de représenter efficacement ses membres et de défendre utilement les intérêts des Aînés dans le canton. Pour plus d'informations, consultez leur site www.ffr-frv.ch.

Réseau Santé de la Sarine – Centre de coordination

Un guichet unique est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée à ses besoins. Il facilite grandement l'accès des personnes âgées et de leur famille aux prestations du RSS et des EMS du district.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale des besoins dans le district.

RSS – Centre de coordination

Le Quadrant
Rue St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. : 026 425 55 25
Email : reception@santesarine.ch
Site : www.santesarine.ch/cdc

Service d'aide et de soins à domicile

Antenne 2 (Sarine)

Impasse du Nouveau Marché 1
1723 Marly
Tél. : 026 425 55 25
E-mail : antenne2@santesarine.ch

Gym des aînés

Vous avez plus de 60 ans et vous aimez bouger, vous maintenir en forme (exercices gymniques, équilibre, coordination, danse et jeux ...) ?

Rejoignez le groupe de la gym des aînés, tous les mercredis à 15h00.

Pour tous renseignements :
Gisèle Risse, monitrice
026 413 32 15, 079 511 27 62

Club des aînés

Toute personne de plus de 55 ans (âge limite également appliqué aux activités Pro Senectute) sont invitées à participer aux après-midis **CARTES**. Même si vous êtes débutant(e)s, venez passer un bon moment.

En raison du COVID-19, les activités du Club des aînés sont malheureusement suspendues pour le moment.



Responsables :
Isabelle Python, 026 413 44 89
Françoise Castella, 026 413 27 35

COMMERCES

Auberge du Château

Au Village 16
1731 Ependes
Tél. : 026 413 28 34
Email : info@auberge-ependes.ch
Site : www.auberge-ependes.ch

Horaires d'ouverture

lundi	fermé
mardi au jeudi	8h00 – 23h30
vendredi	8h00 – 24h00
samedi	9h00 – 24h00
dimanche	9h00 – 15h00

Boulangerie Pâtisserie

« Aux pains d'Ependes »

Route d'Arconciel 8
1731 Ependes
Tél. : 026 413 20 20

Horaires d'ouverture

lundi	fermé
mardi-vendredi	6h00 – 12h00 13h30 – 18h30
samedi	7h00 – 16h00
dimanche	7h00 – 12h00

Oxygène Montagne

Route de Ferpicloz 8
1731 Ependes
Tél. : 026 413 37 70
Email : info@oxygene-montagne.ch
Site : www.oxygene-montagne.ch

Horaires d'ouverture

lundi-mardi	fermé
mercredi-vendredi	9h00 – 12h00 14h00 – 19h00
jeudi	9h00 – 12h00 14h00 – 20h00
Samedi	8h30 – 16h00

Denner Satellite avec agence postale

Au Village 10
1731 Ependes
Tél. : 026 413 25 25
Email : olivier@boucherieclement.ch
Site : www.boucherieclement.ch

Agence postale :
Tél. : 0848 888 888
Site : www.laposte.ch

Horaires d'ouverture

lundi au vendredi	7h30 – 12h00 13h30 – 18h30
samedi	7h30 – 16h00
dimanche	8h00 – 11h30

BCF Ependes

Au Village 14
1731 Ependes
Tél. : 026 413 31 80
Site : www.bcf.ch

Horaires d'ouverture

lundi-mercredi-vendredi	8h30 – 12h00
mardi-jeudi	13h30 – 17h00

Poterie d'Ependes Peter Fink

Exposition - vente de terre - service
cuisson – cours
Tous les jours ou sur rendez-vous
Route du Petit-Ependes 3
1731 Ependes
Tél. : 026 413 44 42
Email : info@potsfink.ch
Site : www.potsfink.ch

Transports et Services Gachet Sàrl

Bois de feu, scié, bûché, livré à votre convenance.

Bois d'allumage.

Prix sur demande.

Pré du Château 3

1731 Ependes

Tél. : 079 283 86 24

Email : raymond.gachet@bluewin.ch

Point Jaune Aménagements

Spécialités pour personnes à mobilité réduite

Point Jaune Aménagements

Marc Audergon

Le Village d'Amont 4

1731 Ependes

Tél. : 079 405 52 71

Email : info@point-jaune.ch

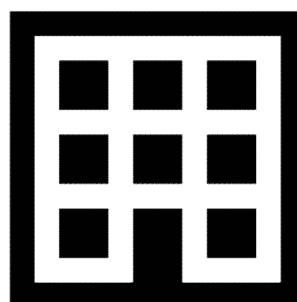
Site : www.point-jaune.ch

Carrosserie d'Ependes SNC

Chemin du Vuasoz 1

1731 Ependes

Tél. : 026 413 23 14



SERVICES

Location des salles communales

Vous avez la possibilité de pré-réserver les salles de la halle polyvalente et des abris PC via le site Internet de la commune. Vous pouvez également le faire en vous rendant au secrétariat communal.

Pour les sociétés locales, le calendrier est fixé une fois par année, lors de l'assemblée de l'Intersociétés. Lorsqu'une réservation occasionnelle empiète sur une réservation régulière, nous vous remercions de vous arranger directement avec la société concernée.



Cartes journalières CFF

Nous vous rappelons que la commune d'Ependes dispose de deux abonnements "cartes journalières CFF".

Prix par carte :

Fr. 42.- pour les habitants d'Ependes, Arconciel, Ferpicloz et Senèdes

(cette augmentation de tarif est due à l'augmentation des prix des CFF et entre en vigueur pour tout billet valable dès le 1^{er} mai 2018)

Fr. 45.- pour les acheteurs extérieurs

Réservation :

- pré-réservation sur notre site Internet www.ependes.ch
(le secrétariat se charge de vous confirmer définitivement la réservation)
- par téléphone au 026 413 25 50

Retrait des cartes et paiement :

Les cartes doivent être retirées et payées au guichet durant les heures d'ouverture du bureau communal. Aucun envoi n'est effectué. Les cartes de débit et de crédit ne sont pas acceptées.

Les cartes journalières retirées, payées et non-utilisées ne pourront être reprises que 15 jours ou plus avant leur date d'utilisation. Les cartes réservées et non retirées seront facturées.

Cabinet de physiothérapie Physioépendes Sàrl

Sophie Tanner et Christel Currat
Au Village 12, 1731 Ependes
Tél. : 026 413 33 17
Email : info@physioependes.ch
Site : www.physioependes.ch

Section des Samaritains du plateau du Mouret

Mme Nathalie Perez, caissière
Tél. : 079 753 96 90
Mme Floriane Thierrin, responsable
postes sanitaires
Tél. : 079 765 60 38
Mme Chantal Cotting, matériel
Tél. : 026 413 17 88

Renseignements divers, cours sauve-
teurs, cours urgences pour les petits
enfants, cours samaritains :
Mme Chantal Cotting, présidente
Tél. : 026 413 17 88
Natel : 079 472 16 66
Email : chantalcotting@bluewin.ch
Site : www.sama1secours.ch

Défibrillateurs cardiaques

Deux défibrillateurs sont à votre disposition à Ependes :

- à l'extérieur du bâtiment communal, Au Village 4
- dans le hall du bâtiment sis à la route de Sales 49

Service dentaire scolaire

Bd de Pérolles 23, Fribourg
Tél. : 026 305 98 00

Clinique dentaire scolaire d'orthodontie

Bd de Pérolles 23, Fribourg
Tél. : 026 305 98 00

Numéros d'urgence

Urgences sanitaires 24h/24 : 144
Médecin de garde Sarine : 026 304 21 43
Pharmacie de garde : 026 304 21 40

Urgences HFR Fribourg

24h/24, 7j/7
www.h-fr.ch > Urgences
En cas d'urgence, appelez le 144.

Site HFR Riaz
7h – 22h (7j/7)

Site HFR Tafers
8h – 22h (7j/7)

Site HFR Meyriez-Murten
lu – ve : 8h – 20h
week-end et jours fériés : 9h – 19h

Réseau Santé de la Sarine Aide et soins à domicile

Vous sortez de l'hôpital et n'arrivez pas à assumer vos courses, votre ménage, etc. ? Récemment accidenté-e, vous demandez du soutien à domicile ? Vos parents âgés désirent rester dans leur environnement habituel mais ont besoin de soins infirmiers réguliers ?

Le Service d'aide et de soins à domicile est là pour vous aider.
Route de St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. : 026 425 55 25
E-mail : reception@santesarine.ch
Site : www.sasds.santesarine.ch

SERVICE SOCIAL

SOS Futures Mamans

Permanence téléphonique 24h/24
Tél. : 026 322 03 30
Centre d'accueil d'Épendes
Tél. : 026 413 10 09
Les mardis et mercredis après-midi,
sans rendez-vous de 13h30 à 16h30
Site : www.sosfuturesmamans.org

La Main Tendue

La ligne téléphonique 143 permet à chacun, à toute heure, de trouver quelqu'un à qui parler. Elle offre gratuitement une écoute active, centrée sur la personne, exercée en toute confidentialité.
Site : www.143.ch

Les Cartons du Cœur

Les Cartons du Cœur ont pour mission de porter assistance aux personnes dans le besoin. C'est une association, reconnue d'utilité publique depuis 1999, composée entièrement de bénévoles. La marchandise distribuée aux personnes aidées provient de dons de la population. L'association vit des dons en espèces offerts par des particuliers ou des entreprises. Les Cartons du Cœur sont indépendants des autorités politiques et religieuses, ils ne sont pas soutenus financièrement.

Permanence téléphonique :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
Tél. : 026 413 12 29
Site : www.cartonsducoeur-fribourg.ch

Pro Juventute

Pro Juventute est une association qui soutient les enfants, les jeunes et aussi leurs parents. D'utilité publique, elle est présente dans toute la Suisse. Les sections cantonales proposent divers services aux enfants, aux jeunes et organisent différentes activités sportives et culturelles.

Route de Beaumont 2, Fribourg
Tél. : 026 424 24 42
Site : www.projuventute-fr.ch

Foyers de jour

Foyer de jour "La Famille au Jardin"
Spécialisé pour hôtes présentant d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer.
Römerswil 4
1717 St-Ursen
Tél. : 026 321 20 13
Site : www.la-famille-au-jardin.ch
Personne de contact :
Mme Solange Risse

Foyer de jour du Gibloux
Route du Levant 4
1726 Farvagny
Tél. : 026 411 81 59
Site : www.foyerdejourdugibloux.ch
Personne de contact :
Mme Claudine Burkhard

Foyer de jour de la Sarine
Avenue Jean-Paul II 10
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. : 026 422 51 11
Email : info@hmsfr.ch
Personne de contact :
Mme Irène Ott

Fondation PassePartout

La Fondation PassePartout a pour but de créer, développer et soutenir un service de transport pour les personnes à mobilité réduite domiciliées dans le canton de Fribourg.

contact@passepartout-sarine.ch

www.passepartout-sarine.ch

Réservation d'une course pour les personnes du district de la Sarine :

Tél. : 026 422 56 20

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (sauf les jours fériés)

Association Lire et Ecrire

L'Association Lire et Ecrire contribue à donner une réponse au problème de l'illettrisme. En Suisse, 800'000 personnes sont concernées. L'Association s'engage pour l'accès aux compétences de base et propose des cours de lecture, écriture, calcul et compétences numériques. Elle compte six sections Lire et Ecrire réparties dans l'ensemble de la Suisse romande et plus de 40 lieux de cours.

Case postale 915

1701 Fribourg

Tél : 026 422 36 62

E-mail : fribourg@lire-et-ecrire.ch

Site : www.lire-et-ecrire.ch

Association "VALM"

Veiller, Accompagner Là et Maintenant

Rte St-Nicolas de Flüe 2

1700 Fribourg

Tél. : 026 436 46 60

Site : www.valm.ch

Permanence téléphonique :

026 424 00 80

Fribourg pour tous

Information et orientation sociales

Rue du Criblet 13, 1700 Fribourg

Hotline (Lu-Ma-Je-Ve, 14h00 - 18h00) :

0848 246 246

Email : fribourgpourtous@fr.ch ou

freiburgfueralle@fr.ch

Site :

www.fribourgpourtous.ch ou

www.freiburgfueralle.ch

Horaires d'ouverture :

Lu-Ma-Ve 12h - 18h

Me-Sa 09h - 13h

Je 12h - 19h

Cette boutique sociale a été ouverte pour répondre à différentes questions si besoin, par exemple :

- A quelles prestations sociales ai-je droit ?
- Qui consulter si j'ai des soucis financiers ?
- Vers quels services me tourner si j'ai un parent malade ?
- Par qui faire garder mon enfant lorsque je dois aller travailler ?
- Etc.

SERVICE SOCIAL COMMUNAL

Service social de la Haute-Sarine

Route du Pafuet 42
Case postale 13
1724 Le Mouret
Tél. : 026 413 95 10
E-Mail : sshs@le-mouret.ch

Heures d'ouverture :

lundi	14h00 – 17h00
mardi et jeudi	08h30 – 12h00 14h00 – 17h00

Sur rendez-vous, service gratuit et en toute confidentialité.

Le Service social de la Haute-Sarine accueille, écoute, accompagne, renseigne toutes personnes vivant dans les communes d'Arconciel, d'Ependes, de Ferpiz, de Le Mouret, de Pierrafort, de Senèdes, de Treyvaux et de Villars-sur-Marly.

Il les renseigne et les oriente dans le dédale des démarches administratives et de nombreux services existants. Il traite tous les problèmes liés à la vie sociale (travail, logement, maladie, difficultés financières), y compris les problèmes de relations interpersonnelles. Il applique la Loi sur l'aide sociale LASoc et attribue l'aide sociale selon les normes cantonales.

Justice de Paix

de l'arrondissement de la Sarine
Rue des Chanoines 1 / CP 1639
1701 Fribourg
Tél. : 026 305 86 00
E-Mail : JPSarine@fr.ch

Antennes de quartiers

Les antennes de quartiers assurent un service d'aide et d'accueil à la communauté. Ce sont des personnes sur qui vous pouvez compter pour toutes sortes de services (conduire chez le médecin, faire les courses, garder les enfants, etc.).

Responsable :

Mme Jacqueline Fornerod, 079 634 71 33



Ependes Solidaire



Ependes Solidaire a été créé suite à l'adoption par le Grand Conseil fribourgeois de la Loi sur les Seniors qui entrera en vigueur en juillet 2021. En effet, les communes sont invitées à définir un concept selon les besoins de leur population, en complément des mesures prises par l'Etat, pour contribuer à atteindre les objectifs de la politique cantonale.

Un questionnaire a été envoyé en novembre 2019 aux Seniors d'Ependes afin de pouvoir cerner leurs besoins. Sur 125 questionnaires envoyés, 54 ont été retournés auprès de notre administration. Beaucoup de remarques, des propositions ont été émises afin d'améliorer les structures existantes. Dès lors, le Conseil communal invite les citoyens à consulter le site Internet communal où beaucoup d'informations utiles sont données dans la rubrique « Santé-social ». De plus, un service de ramassage des déchets à domicile est proposé, ainsi que des repas livrés à domicile avec une subvention communale.

Le Conseil communal a pleinement pris acte des remarques émises sur le questionnaire retourné et essaiera de répondre au mieux aux attentes des Seniors d'Ependes.

Repas livrés à domicile

A partir du 3 mars 2020, les seniors ou les personnes momentanément atteintes dans leur santé ont la possibilité de commander des repas à domicile (entrée, plat principal, dessert) auprès de l'Auberge du Château.

Du lundi au vendredi, pour les résidents d'Ependes exclusivement, ces repas sont livrés pour un prix de Fr. 14.-. En effet, une subvention communale de Fr. 1.- est accordée.

Les samedis et dimanches, les repas sont livrés pour un prix de Fr. 15.-, sans subvention communale.

Table réservée pour les aînés

A partir de mars 2020, Nicolas et Vanessa Berset invitent les seniors tous les mardis midi à prendre un bon repas en toute amitié. Une table leur est réservée. Deux menus du jour sont proposés soit à Fr. 16.-, soit à Fr. 19.-. Pour les fidèles clients, 10 repas sont payants et le 11^{ème} est gratuit.

Pour ces deux prestations, prière de réserver au 026 413 28 34.

Ramassage des déchets à domicile

Ce service de collecte de déchets recyclables (plastique, verre, papier et métal) est disponible à partir du 1^{er} avril 2020. Il s'adresse exclusivement aux personnes

- âgées sans famille proche pouvant aider et sans voiture ;
- invalides ;
- à mobilité réduite.

Le ramassage a lieu tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 14.00 à 16.00 heures.

Comment bénéficier de cette prestation ?

Les personnes intéressées par ce service et remplissant les conditions s'inscrivent auprès du bureau communal où la demande sera étudiée.

SOCIETES LOCALES & PAROISSE

Musique l'Espérance	M. Frédéric Brügger	079 959 63 83
Chœur-Mixte « A Tout ♥ »	Mme Fabienne Tercier	026 436 39 10
Jeunesse	M. Florian Reynaud	079 302 38 99
Groupe des Dames	Mme Suzanne Bongard	026 413 39 11
FC Ependes-Arconciel	M. David Rapin	079 459 78 44
CTT Ependes-Le Mouret	M. Samuel Kolly	076 822 45 65
FSG	Mme Valentine Rigolet (-Decrey)	079 211 94 56
Ski-Club	M. Jérôme Gavillet	079 370 59 32
Société de Tir	M. François Carballet	079 347 26 05
Gymnastique des Aînés	Mme Gisèle Risse	079 511 27 62
Club des Aînés	Mme Isabelle Python	026 413 44 89
La Vie Montante	M. l'Abbé Robert Niêm	026 413 03 34
Intersociétés	M. Christian Clément	079 150 39 20

L'unité pastorale Sainte-Claire

Abbé Ependes et répondant	Abbé Robert Niêm	026 413 03 34
Curé-Modérateur Le Mouret	Abbé Dariusz Kapinski	026 413 08 75
Répondant de la paroisse d'Arconciel	Diacre Jean-Félix Dafflon	026 436 27 48
Président du Conseil de Communauté d'Ependes et Arconciel	Francis Python	026 413 45 43
Président du Conseil pastoral de l'UP	Gérard Demierre	026 413 38 01
Président du Conseil de paroisse	René Sonney	026 436 33 03

Paroisse d'Ependes
Case postale 12
1731 Ependes
Site : www.paroisse.ch



Conservatoire

Route Louis-Braille 8
1763 Granges-Paccot
Tél. : 026 305 99 40
Site: www.fr.ch/cof

Délai d'inscription officiel : 31 mai

Ludothèque de Marly

Chemin des Epinettes 2
1723 Marly
Tél. : 076 282 75 40

Horaire :

Mercredi 13h30 – 16h00

Samedi 9h30 – 12h00

Centre équestre d'Ependes

Mme Marina Balmelli
Chemin du Brésil 1
1731 Ependes
Tél. : 026 413 28 15
Site : www.centre-equestre-ependes.ch

Bibliothèque régionale de Marly

Route de Fribourg 15
1723 Marly
Tél. : 026 436 23 95
Email : biblio@marly.ch
Site : www.marly.ch

Horaire :

Mardi 15h00 – 20h00

Mercredi 15h00 – 18h00

Jeudi 9h00 – 11h00

Vendredi 14h00 – 18h00

Samedi 10h00 – 13h00

Chœur d'enfants

Lè Grijon
Mme Virginie Forney
Chemin de la Pala 23
1733 Treyvaux
Tél. : 026 413 07 68
Site : www.grijon.ch

Cours de poterie pour enfant

Mme Joëlle Philipona
Rte de Ferpicloz 13
1731 Ependes
Tél. : 026 413 29 74

Croque-Vacances

Case postale 1
1724 Le Mouret
Site : www.croque-vacances-lemouret.ch
E-mail : secretariat@croque-vacances-lemouret.ch

L'Arbanel, Treyvaux

Pop corn Théâtre

Case postale 78
1733 Treyvaux
E-mail : info@arbanel.ch
Site : www.arbanel.ch

Colonie de la Reine Berthe

Réservation auprès de Mme Renevey
au secrétariat paroissial à Payerne
Tél. : 026 660 10 06
lundi et vendredi : 08h00 – 11h30
13h30 – 15h30

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

Le char à fondue du Cousimbart

D'avril à octobre
Départ devant l'ancienne Tuilerie du
Mouret
1 à 2 chars de 12 personnes
Durée : environ 2h
Renseignements et réservation :
Yves Tercier
Site : www.le-char-a-fondue.ch
Tél. : 079 436 86 22

Fitness COOS GYM

Au Village 18
1731 Ependes
Tél. : 026 413 53 16
Email : info@coosgym.ch
Site : www.coosgym.ch

Horaire :
Lundi-vendredi 6h00 – 23h00
Samedi-dimanche
& jours fériés 7h00 – 18h00

Observatoire d'Ependes

Tél. : 026 350 11 11
Site : www.observatoire-naef.ch

L'observatoire, situé au Petit-Ependes, est
ouvert les vendredis :
novembre - mars : 19h00 – 21h00
avril, septembre,
octobre : 21h00 – 23h00
mai, juin, juillet, août : 22h00 – 24h00

Pilatessence

Mme Catherine Overney
Chemin de la Piantseta 11
1731 Ependes
Tél. : 026 436 48 69
Nat. : 079 329 88 90
Email : catherine@pilatessence.com
Site : www.pilatessence.com

Animations villageoises 2020 Bénichon et Marché de Noël



Au vu de la situation sanitaire que nous
vivons actuellement, les éditions 2020 de
la Bénichon du Bois d'Amont et du Mar-
ché de Noël d'Ependes ne pourront mal-
heureusement pas avoir lieu.

Zumba fitness

Mme Carine Jenny
Tél. : 079 394 86 20



Autrefois en LNB, le club de tennis de table d'Ependes ne dénombre plus que quelques survivants

Les sept sages retardent l'échéance

« PIERRE SCHOUWEY

Communes et sport » Bientôt, la commune d'Ependes (1100 habitants) ne sera plus. En votant oui à la fusion avec les voisins Arconciel et Senèdes, ses citoyens ont accepté d'abandonner leur nom historique, pour adopter celui de Bois-d'Amont au 1^{er} janvier 2021. Plus petite des cinq sociétés sportives épendoises, le club de tennis de table a, comme sa commune, une date de péremption collée sur son écusson. « Depuis la fin des années 90, les effectifs ont décliné tant et si bien que nous ne sommes plus que sept membres actifs aujourd'hui », explique Samuel Kolly.

« Dans la commune, tout le monde venait jouer, c'était la belle époque »

Jean-Marc Zumwald

Le président du CTT Ependes n'est pas amer, encore moins tourmenté. « Le futur est assez limpide: soit nous restons entre copains et créons une amicale, soit nous nous rapprochons d'un autre club. Cette décision interviendra tôt ou tard mais pour l'instant, ça joue. » Ça joue, et plutôt bien, même si le présent pâlit à l'évocation du passé. « De 1987 au début des années 1990, le club a évolué en ligue nationale B, se remémore Samuel Kolly. Il y avait des rencontres avec du public. Les enfants de ma génération commençaient l'école, puis le ping-pong, malgré le fait que le foot et la gymnastique étaient déjà les deux sports importants du village. »

Au minimum six

Aujourd'hui membre passif, Jean-Marc Zumwald a participé de l'intérieur à la création du CTT Ependes en 1978 et aux années fastes qui ont suivi: « Avant ça, nous descendions à Fribourg pour jouer. Jusqu'au jour où Jean-Luc Schafer a fondé le club, soit peu de temps après que la halle de sport fut construite. Nous affrontions des équipes de Berne et Genève lors de rencontres de très bon niveau. Le petit noyau que nous formions s'est



En l'absence de Gaëtan Gummy, ils n'étaient que six Sages à l'entraînement. Depuis la gauche: Victor Quartenoud, Yann Trinchan, Samuel Kolly, Sébastien Grillon, Christophe le Bouquin et Claude Kilchoer. Charly Rappo

rapidement élargi, poursuit-il. Dans la commune, tout le monde venait jouer, c'était la belle époque.»

Mais aussitôt que l'aventure en deuxième division suisse se termina, le nombre de licenciés chuta, obligeant le CTT Ependes à fusionner en 1996 avec la société du Mouret, elle aussi en difficulté. « Au départ, les entraînements avaient lieu dans les deux villages. Finalement, faute de participants, tout a été centralisé à Ependes. C'est cyclique. L'offre sportive est devenue telle qu'à côté, le tennis de table fait un peu ringard, je ne sais pas », réfléchit à haute voix Jean-Marc Zumwald.



Qu'importe, les « survivants » de la petite balle blanche balaient du revers leur avenir incertain et s'accrochent sans penser à demain. A la manière du Conseil fédéral, les sept sages se mettent à table – une raquette à la main – et légifèrent, point après point. « Pour la forme, le comité est composé de trois personnes. Mais nous prenons les décisions ensemble, à sept, lors des entraînements », détaille le président.

Reste qu'avec deux formations composées de trois éléments, l'une en 3^e ligue et la seconde en 5^e ligue, le CTT Ependes n'a aucune marge de manœuvre. « Pour être reconnu au sein de la fédération, il

faut être six licenciés au minimum. Le cas échéant, nous pourrions toujours donner une licence au concierger », plaisante Samuel Kolly.

Pas le temps pour la relève

En sous-effectif, la société sarinoise ne parvient plus à former les pongistes de demain. « C'est un cercle vicieux, grimace Samuel Kolly. Nous devons orienter les jeunes vers d'autres clubs, comme Rossens ou Bulle, car nous n'avons pas les forces nécessaires pour les encadrer. Nous ne pouvons tout simplement pas organiser quatre soirs d'entraînements par semaine à sept. Le problème, c'est que ce n'est pas sûr que ces jeunes reviendront chez nous par la suite. »

En attendant l'inéluctable, on retarde l'échéance comme on tient un échange. A Ependes, on n'en est pas à son coup d'essai. Dans l'élite du football fribourgeois durant dix saisons d'affilée, les irrédutibles du FC Ependes/Arconciel ont tenu, tenu jusqu'en 2018. Retombé en 3^e ligue, le club a fusionné avec le FC Le Mouret dans l'enchaînement. Résister, puis se regrouper. Ainsi va la vie des petites entités. »

» La Liberté passe sous la loupe sportive les 133 communes fribourgeoises. Quelles activités? Quels hauts faits? Quels talents? Quelles belles histoires ou revers de fortune? Autant de pistes explorées par nos journalistes de la rubrique sportive. L'ordre de publication de cette série quotidienne est aléatoire.

Article paru dans La Liberté du 12 juin 2020.

Bravo à nos sociétés culturelles et sportives !

Depuis plus de 30 ans à votre service,

physioépendes

sàrl

a le plaisir de vous annoncer la poursuite de son activité.

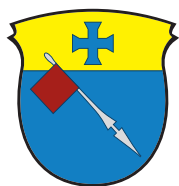
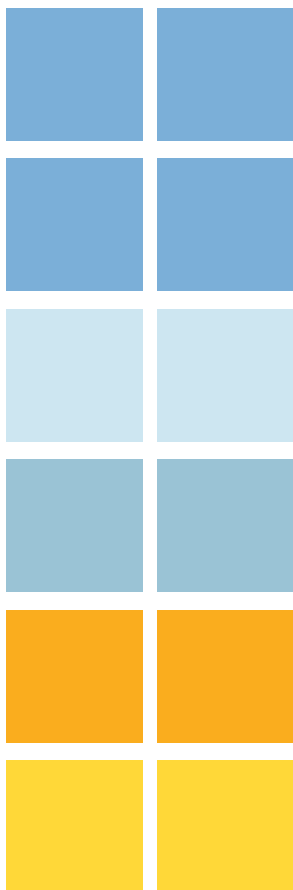
Suite au départ à la retraite de Chantal Brügger,
Sophie TANNER et Christel CURRAT ont repris
la tête et les mains du cabinet au 1er janvier de cette année.

L'équipe de physiothérapeutes est heureuse de continuer à
compter sur la présence d'**Isabelle FOLLY** et de
Coraline DEMAISON et s'est agrandie avec l'arrivée de
Noémie MARTY en janvier.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Peter BOCA** au 1er juin 2020.

Physioépendes Sàrl se réjouit de rester au service de votre santé!

Pour toute question ou prise de rendez-vous:
Physioépendes Sàrl, Au Village 12, 1731 Ependes
026 413 33 17 / info@physioependes.ch



COMMUNE D'EPENDES

www.ependes.ch

ADRESSE

Au Village 4
Case postale 51
1731 Ependes
026 413 25 50
admin@ependes.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi et Jeudi
08.00 - 11.00 h
Mercredi
08.00 - 11.00 h
15.00 - 19.00 h

CAISSE COMMUNALE

026 413 40 24
compta@ependes.ch